

2.1.2.1.9.1 Secteur d'activité et fonction dans le privé

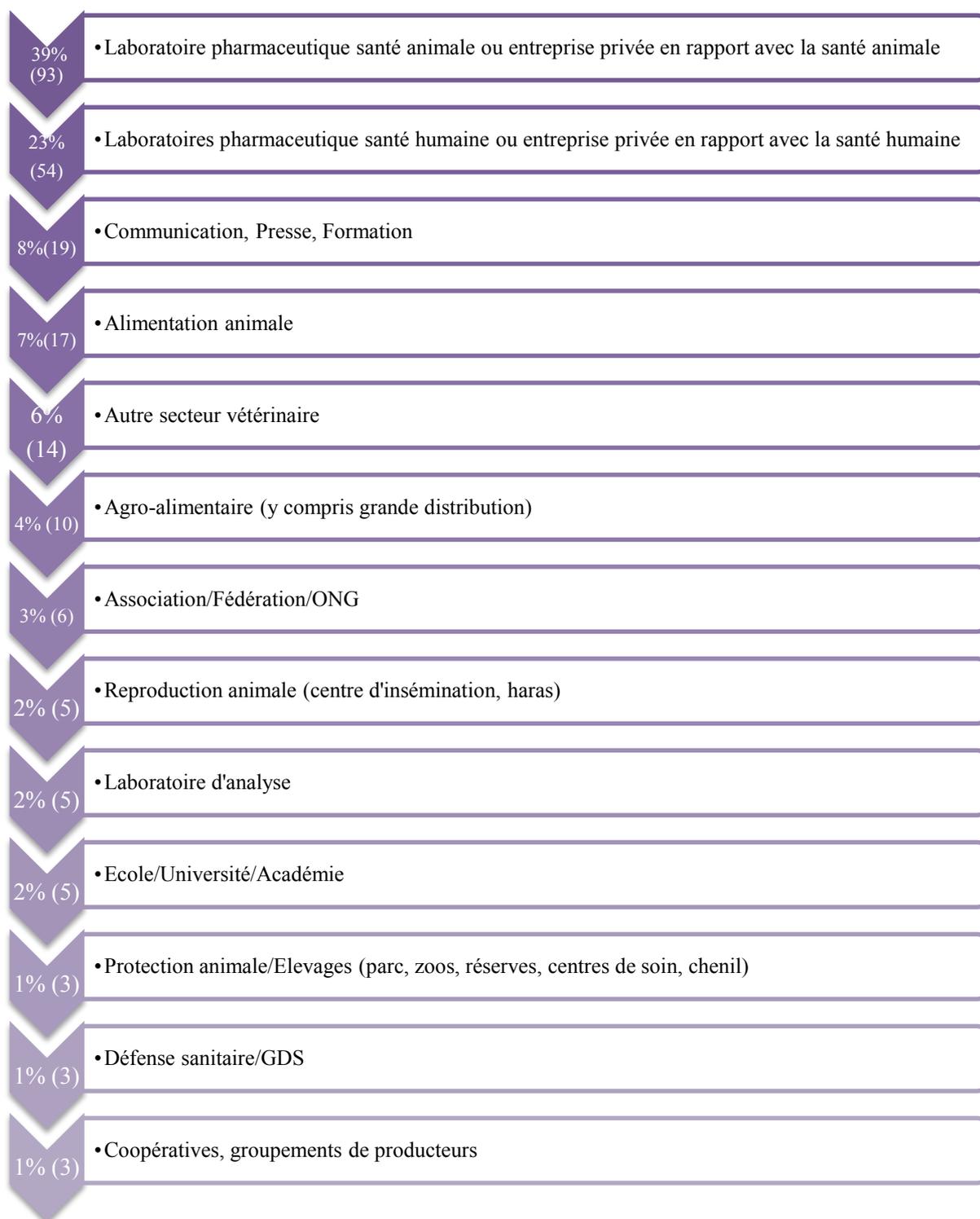
Dans le secteur du privé, les vétérinaires ayant répondu à l'enquête exercent principalement dans les laboratoires pharmaceutiques ou toute entreprise privée en relation avec la santé animale (39%). Viennent ensuite les laboratoires en humaine (23%), puis les secteurs de communication presse et formation (8%) et l'alimentation animale (7%). L'agro-alimentaire ne représente que 4% de nos répondants (Figure 25).

En ce qui concerne les fonctions, celles de direction (10% du total) et de direction générale (5%) sont très présentes lorsqu'on interroge les vétérinaires du secteur privé.

Bien entendu, il existe des différences primordiales entre un président de PME et celui d'une filiale française d'un laboratoire multinational. De plus, ces vétérinaires n'ont pas été décomptés dans les départements qu'ils dirigent (innovation, marketing ou autre).

La recherche et développement (21%), et le marketing (17%) regroupent plus de vétérinaires que les métiers de commerciaux, techniciens ou réglementaires (4% pour chacun d'eux). De nouveau, nous devons mentionner les biais de ces réponses: il n'a pas toujours été aisé de délimiter clairement les fonctions de technicien de celles de commercial ou d'un marketeur. De même, les métiers de l'innovation regroupent des fonctions diverses au sein de l'entreprise. Les consultants, enfin, représentent 9% de nos répondants, que ce soit dans des grands cabinets de conseil, généralistes ou spécialisés en santé, ou ceux dédiés à la pratique vétérinaire.

Figure 25 Secteur d'activité des répondants du privé



2.1.2.1.9.2 Secteur d'activité et fonction du public

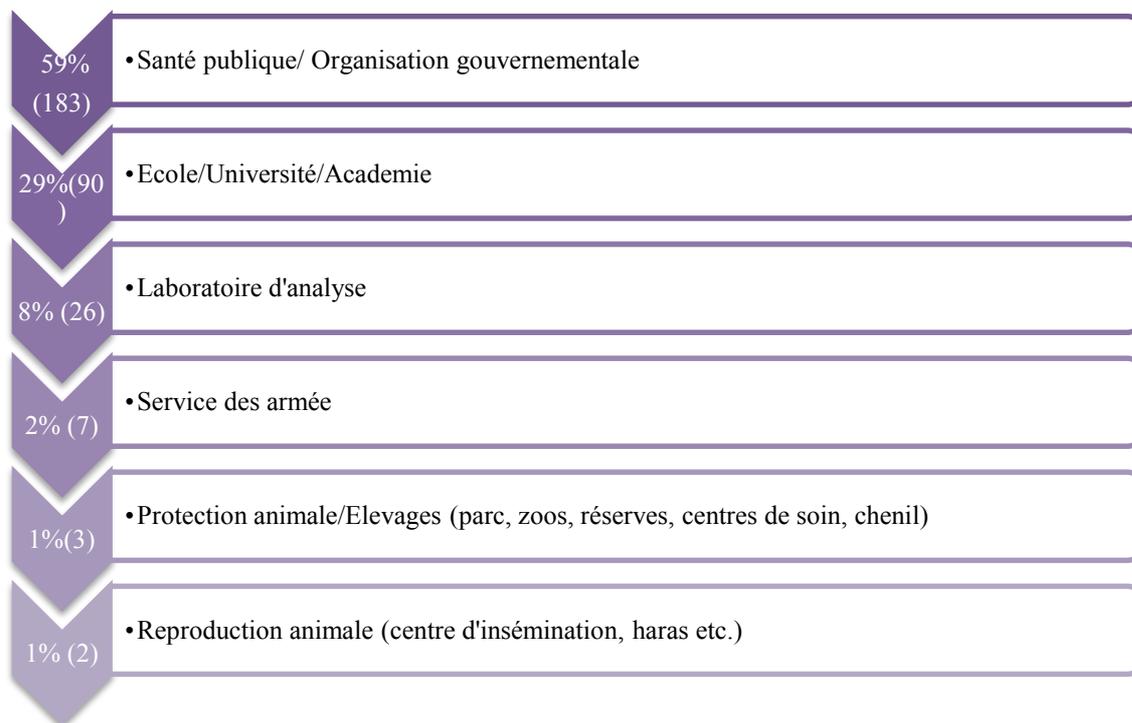
Près de 2 vétérinaires sur 3 exerçant dans le public ont une poste en lien avec la santé publique (près de la moitié d'entre eux sont vétérinaires inspecteurs) ou au sein d'organisations gouvernementales (cabinets du ministère, Commission européenne, Organisation mondiale de la santé animale etc.) (figure 26).

Les métiers d'enseignants-chercheurs représentent 82% des vétérinaires exerçant dans les écoles, les université ou les académies, avec une proportion non négligeable de vétérinaires basés à l'étranger (36% d'entre eux).

Les laboratoires départementaux arrivent à la troisième place, représentés par des biologistes (40%) ou des fonctions de direction (48%). Ce chiffre évoluera probablement avec la réforme privant les vétérinaires de l'accès à l'internat de médecine spécialisée en biologie médicale.

Enfin, les vétérinaires exerçant dans l'armée représente 2% des répondants (responsables vétérinaires notamment) (Figure 26).

Figure 26 Secteur d'activité des répondants du public



Afin de détailler les fonctions de nos répondants, leurs métiers ont été classés selon les secteurs d'activité (marketing, conseil, laboratoire d'analyse et autres), et les fonctions en relation ont été énumérées dans le tableau 21. Il serait intéressant, pour prolonger ce travail, de demander

à chaque répondant de décrire en quelques lignes sa fonction, afin de donner aux étudiants plus de visibilité sur ces postes parfois mal connus. Dans l'idéal, cette partie serait présente sur le site internet prolongeant ce travail de thèse, sous la forme de fiches (voir partie 4 : CREATION D'UN SITE INTERNET SUR LES FORMATIONS ACCESSIBLES PAR LES VETERINAIRES : 'VETERINAIRE ET APRES ?'). Par curiosité, un étudiant pourrait ainsi se renseigner sur des missions plus précises du terme généraliste de « marketing »: quels sont les postes, les possibilités, les évolutions, quel est le quotidien d'un chef de produit... De même, se lancer dans une carrière de recherche ouvre à de nombreux débouchés, tant au niveau des domaines d'investigation que des fonctions. Or ce sont des notions très vagues pour un étudiant, s'il n'a pas eu la chance d'y être confronté par un contexte familial ou une expérience professionnelle. Pour réaliser une formation complémentaire permettant avant tout d'accéder à un métier, il est important de fournir aux étudiants une image précise de possibles débouchés pour que leur choix final n'en soit que plus réfléchi et déterminé.

Tableau 21 Fonctions exercées

DEPARTEMENT	FONCTION	DEPARTEMENT	FONCTIONS
Affaires réglementaires	Chef de bureau Consultant Direction Responsable affaires réglementaires Responsable Pharmacovigilance	Conseil	Chef de produit Coach Conseiller Consultant Direction Formateur
Commercial, marketing, communication	Chargée de clientèle Chef de marché Chef de produit Directeur commercial régional Directeur commercial Directeur marketing Directeur scientifique Délégué vétérinaire	Communication, journalisme	Chef de rubrique Rédacteur Secrétaire de communication Suivi rédactionnel et rédaction spécialisée Traducteur

DEPARTEMENT	FONCTION	DEPARTEMENT	FONCTIONS
Commercial, marketing, communication (suite)	Responsable marketing Responsable technique Support régional Responsable business unit Responsable communication scientifique Responsable Etude de marché Responsable filiale	Communication, journalisme (suite)	
Environnement	Chargé de missions Chef du bureau des échanges internationaux d'espèces menacées Chef de service Coordinateur de projets Gestionnaire d'espaces naturels Responsables de zoo	Qualité	Cadre dirigeant Chef de service Corporate food safety manager Direction qualité Directeur qualité et Développement durable Ingénieur gestion des risques Responsable Conformité Réglementaire
Laboratoire d'analyses	Biologiste Chef de service Chercheur Directeur Directeur général Directeur scientifique et technique Responsable audit Conseil formation Responsable santé animale	Management	Adjoint à la direction Business manager Chef des opérations Chef de service Direction des grands comptes Direction de site Direction générale Direction territoriale/régionale Expertise Président

DEPARTEMENT	FONCTION	DEPARTEMENT	FONCTIONS
Laboratoire d'analyses (suite)	Responsable unité santé animale	Management (suite)	Responsable business unit Responsable scientifique Responsable technique
Organisation politique/ fonction publique (hors laboratoire vétérinaire départementale et Laboratoire nationale de référence)	Administrateur Chargé d'études Chef de département Chef de mission Chef de section Chef de service Chef du service de coopération de l'Ambassade de France Chef d'unité Chercheur Conseiller Consultant Directeur départementale Directeur de centre hospitalier universitaire Direction d'école Expertise Inspecteur Inspecteur frontalier Organisation régionale	Santé publique (hors mission environnement)	Adjoint au chef du bureau (Adjointe) Responsable d'antenne Appui scientifique et technique Chargé de programme Chef de projet Chef de service Chef d'unité Chef d'unité surveillance Contrôleur Consultant Coordonnateur de la plateforme de surveillance Direction départementale Epidemiologiste Responsable cellule sécurité sanitaire des aliments Responsable de domaine Responsable qualité Vétérinaire inspecteur Vétérinaire sanitaire Responsable syndicale Vétérinaire officiel contractuel <u>Service des armées:</u> Centre national d'instruction cynophile de

DEPARTEMENT	FONCTION	DEPARTEMENT	FONCTIONS
		Santé publique (hors mission environnement) (suite)	la gendarmerie: responsable de l'antenne vétérinaire Chef du service vétérinaire Directeur du laboratoire du commissariat des armées Responsable antenne vétérinaire Vétérinaire en chef (Colonel) du service de santé des armées
Recherche et enseignement (publiques et privés)	Assistant d'enseignement et de recherche Chargé d'essais cliniques Chargé de recherche Chef de département Chef de plateforme Chef de projet Chef de service Chef d'unité Conférencier Consultant Consultant études cliniques Directrice de laboratoire Directeur de recherche Directeur développement non clinique Directeur d'études Directeur d'unité de recherche	Ressources humaines	Conseiller mobilité carrières Directeur des ressources humaines Inspecteur général

DEPARTEMENT	FONCTION	DEPARTEMENT	FONCTIONS
Recherche et enseignement (publiques et privés) (suite)	Direction générale		
	Direction scientifique		
	Direction service/ pôle innovation		
	Enseignant chercheur		
	Expert		
	Ingénieur		
	Maitre de conférence		
	Professeur		
	Responsable de Département Animalerie		
	Responsable de laboratoire		
	Responsable unité préclinique et clinique		
	Senior consultant		
	Vétérinaire investigateur		

2.1.2.1.10 Revenu annuel

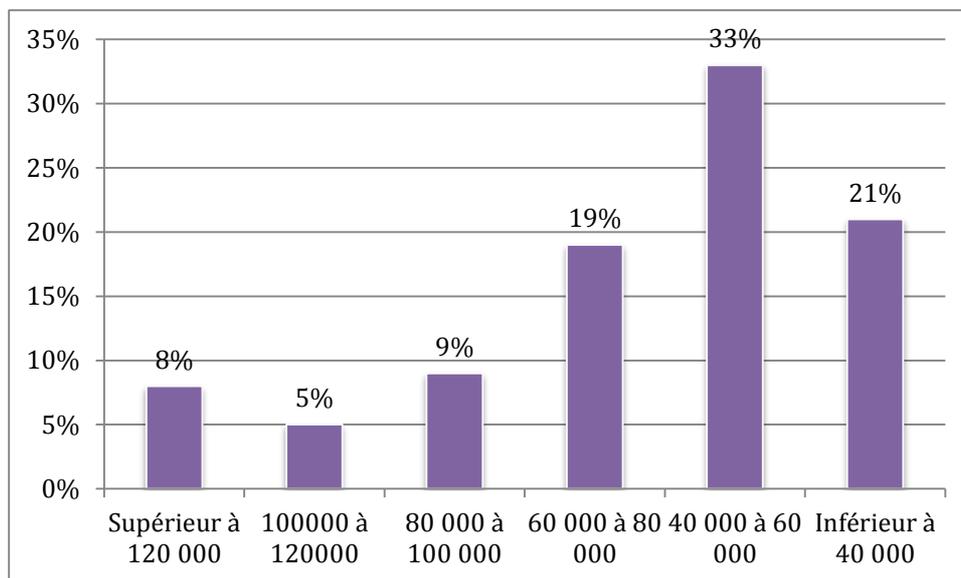
Pour cette question, 524 réponses ont été récoltées (taux de réponses: 94%). Cependant, 33 vétérinaires ont coché la case « ne souhaite pas répondre », ramenant le taux de réponses exploitable à une valeur de 88%, ce qui reste élevé pour une société où le salaire reste un sujet tabou. Le revenu considéré est annuel, brut, hors primes, bonus ou avantages. Dans cette première analyse, il n'a pas été mis en relation avec l'âge ni le sexe.

Les salaires élevés (plus de 80 kilo-euros (k€) par an) représentent 22% des vétérinaires interrogés (tableau 22, figure 27), ce qui placent les vétérinaires de notre échantillon dans une catégorie professionnelle aisée. En comparaison, le salaire moyen brut annuel en pratique canine est de 53k€ pour un vétérinaire seul et de 62 k€ pour une activité en société (Etude xerfi700, 2012).

Tableau 22 Revenu annuel en euros des répondants

Revenus	Effectif	Pourcentage
Supérieur à 120 000	40	8%
100000 à 120000	25	5%
80 000 à 100 000	49	9%
60 000 à 80 000	97	19%
40 000 à 60 000	171	33%
Inférieur à 40 000	109	21%
Ne souhaite pas répondre	33	6%
Total	524	100%

Figure 27 Revenu annuel en euros des répondants (n=491)



Il faut cependant s'intéresser aux éventuelles disparités pour comprendre si cette valeur moyenne s'avère exacte dans tous les secteurs, pour les deux sexes, et selon les âges.

Pour chaque secteur, nous avons calculé le salaire médian ainsi que le salaire moyen. Les données du questionnaire étant obtenues en fourchette de salaire, les résultats exprimés ci-dessous doivent donc tenir compte de ce biais. La moyenne a été calculée en utilisant:

- la valeur se situant entre les deux extrêmes de revenu de chaque fourchette;
- pour la fourchette « revenus inférieurs à 40 000 » : une valeur de référence de 20 000;
- pour la fourchette « revenus supérieurs à 120 000 » : une valeur de référence de 140 000.

2.1.2.1.10.1 Revenu secteur public

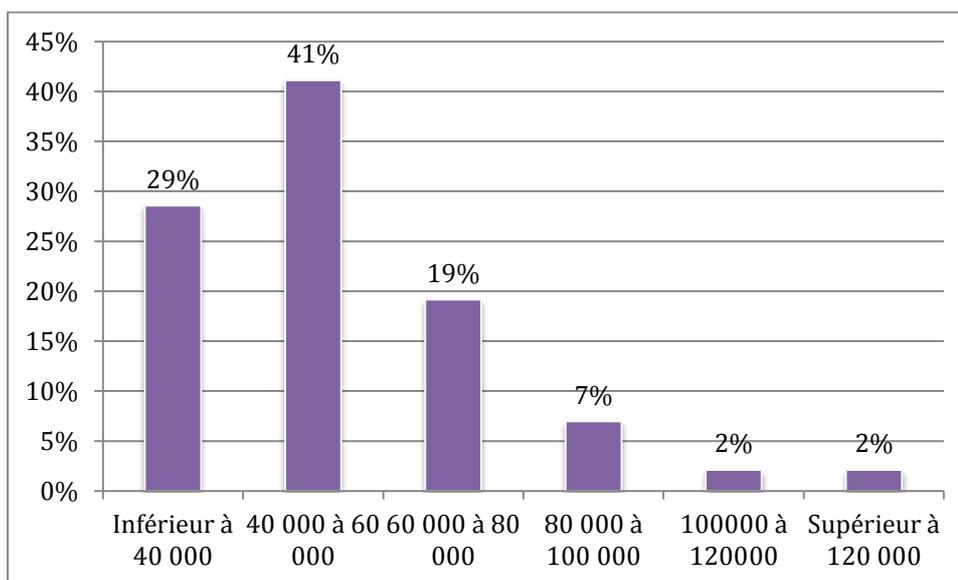
Les revenus dans le secteur public se caractérisent par une majorité de salaires bruts inférieurs à 60 k€ par an. Les salaires plus élevés (au dessus de 80 k€) correspondent à des fonctions de recherche ou d'enseignement à l'étranger ou dans des organismes internationaux (tableau 23, figure 28).

Le salaire médian des vétérinaires du secteur public ayant répondu à cette question est compris entre 40 et 60 k€. Le salaire moyen est de 51 200 € en utilisant la méthode précédemment citée.

Tableau 23 Revenu annuel en euros dans le secteur public

Revenu	Effectif	Pourcentage
Supérieur à 120 000	6	2%
100000 à 120000	6	2%
80 000 à 100 000	20	7%
60 000 à 80 000	55	19%
40 000 à 60 000	118	41%
Inférieur à 40 000	82	29%
Total	287	100%

Figure 28 Revenu annuel en euros dans le secteur public (n=287)



2.1.2.1.10.2 Revenu secteur privé

Les revenus du secteur privé sont répartis de manière plus homogène (tableau 24, figure 29) : il n'y a pas de dominance d'une catégorie sur une autre, ce qui sera à explorer dans le

découpage par âge notamment. Le salaire médian des vétérinaires du secteur privé ayant répondu à cette question est compris entre 60 et 80 k€. Le salaire moyen est de 76 800 € en utilisant la méthode précédemment citée.

Tableau 24 Revenu annuel en euros dans le secteur privé

Revenu	Effectif	Pourcentage
Supérieur à 120 000	34	17%
100000 à 120000	19	10%
80 000 à 100 000	28	14%
60 000 à 80 000	41	21%
40 000 à 60 000	52	26%
Inférieur à 40 000	26	13%
Total	200	100%

Figure 29 Revenu annuel en euros dans le secteur privé (n=200)

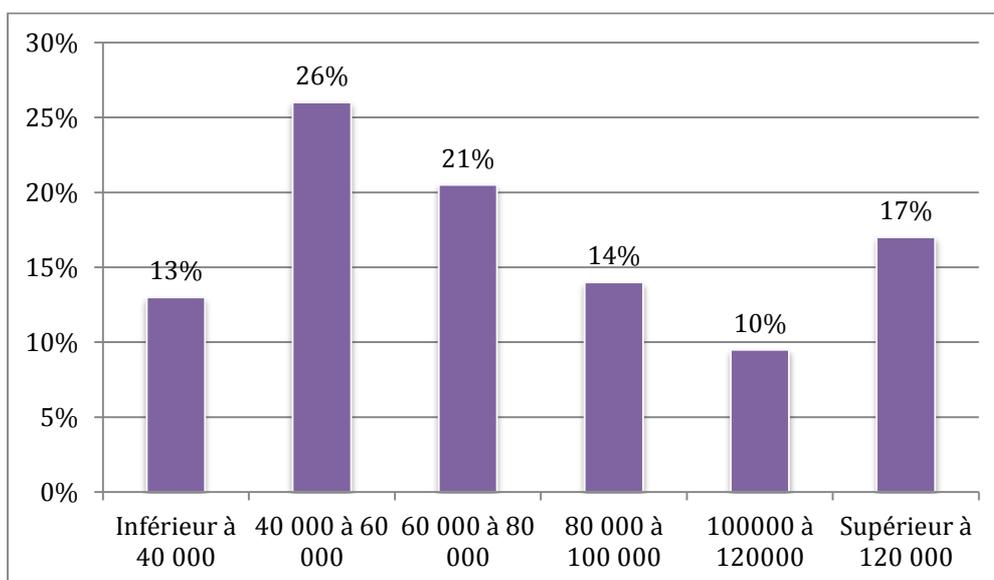


Tableau 25 Salaire moyen et médian en fonction du secteur

	Secteur public (questionnaire)	Secteur privé (questionnaire)	Vétérinaire praticien
Salaire moyen	51,2 k€	76,8 k€	53 k€ (seul) 62 k€ (clientèle)

Salaire médian	40 et 60 k€	60 à 80 k€	
----------------	-------------	------------	--

D'après le tableau ci-dessus récapitulant les données précédemment obtenues (tableau 25), nous remarquons que les valeurs médianes sont cohérentes avec les salaires moyens, il y a donc peu de valeurs de salaires extrêmes qui influenceraient nos valeurs moyennes. Le secteur privé s'avérerait plus rentable que le public ou l'activité en clientèle.

Il est cependant nécessaire d'étudier l'influence de l'âge et donc de l'expérience sur ce salaire. Pour aller plus loin, il faudrait même étudier la relation de la formation complémentaire sur l'avancement professionnel ainsi que de comparer ce salaire à celui de la population cible. Or nous manquons de données sur cette population et il n'est pas non plus évident de classer les formations entre elles (beaucoup de biais en fonction de la durée, de la réputation, du coût ou du réseau). Nous nous en tiendrons donc à l'étude des salaires en fonction de l'âge et du sexe dans chacun des secteurs.

2.1.2.1.10.3 Revenu selon le sexe

Dans le secteur privé :

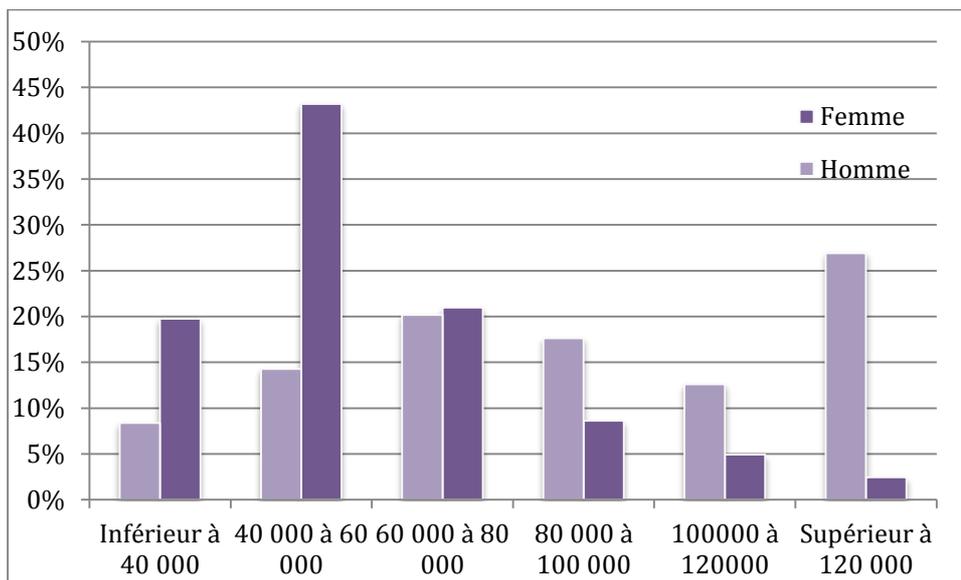
81 femmes ont répondu à cette question, contre 119 hommes (pas de différence significative avec la répartition des sexes dans notre échantillon 'privé'). Les hommes gagnent en majorité plus que les femmes ($p < 0,05$; 5 ddl). Le revenu de ces dernières suit une répartition normale autour de la tranche 40 à 60 k€ alors que celui des hommes suit une répartition autour de valeurs plus élevées (60 à 80 k€), 27% de leur salaire excédant les 120 000 euros annuels (tableau 26, figure 31). Il semble donc que la population féminine gagne moins que la population masculine. Cependant, pour savoir si cette différence de revenus est le reflet d'une discrimination, une stratification par poste et durée d'activité serait nécessaire. Il n'est donc pas possible de conclure à une inégalité de revenus entre hommes et femmes puisque les comparaisons de salaires ne sont pas à poste équivalent, et des facteurs tels que les activités à mi-temps ne sont pas pris en compte.

Tableau 26 Revenu en euros des répondants du privé selon le sexe

Revenus	Effectif Femme	Effectif Homme	Total
---------	----------------	----------------	-------

Supérieur à 120 000	2	32	34
100000 à 120000	4	15	19
80 000 à 100 000	7	21	28
60 000 à 80 000	17	24	41
40 000 à 60 000	35	17	52
Inférieur à 40 000	16	10	26
Total	81	119	200

Figure 30 Revenu en euros des répondants du privé selon le sexe (n=200)



Dans le secteur public:

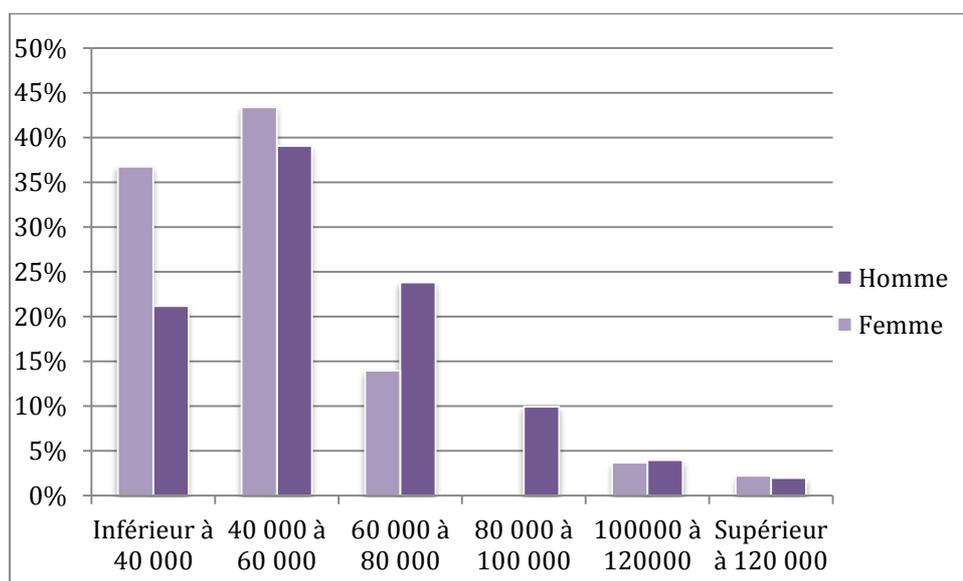
nous constatons également une différence entre le salaire des hommes et des femmes, les hommes gagnant en majorité plus que les femmes ($p < 0,05$; 5 ddl). Cependant, contrairement au secteur privé, il existe peu de vétérinaires ayant un salaire supérieur à 80 k€, notamment chez les femmes. La courbe de répartition est beaucoup plus resserrée dans le public autour de la fourchette de revenus de 40 à 60 k€ par an (tableau 27, figure 31).

Tableau 27 Revenu en euros des répondants du public selon le sexe

Revenus	Effectif Homme	Effectif Femme	Total
Supérieur à 120 000	3	3	6
100000 à 120000	6	5	11

80 000 à 100 000	15	0	15
60 000 à 80 000	36	19	55
40 000 à 60 000	59	59	118
Inférieur à 40 000	32	50	82
Total	151	136	287

Figure 31 Revenu en euros des répondants du public selon le sexe (n=151)



2.1.2.1.10.4 Revenu selon l'âge

Dans le secteur privé :

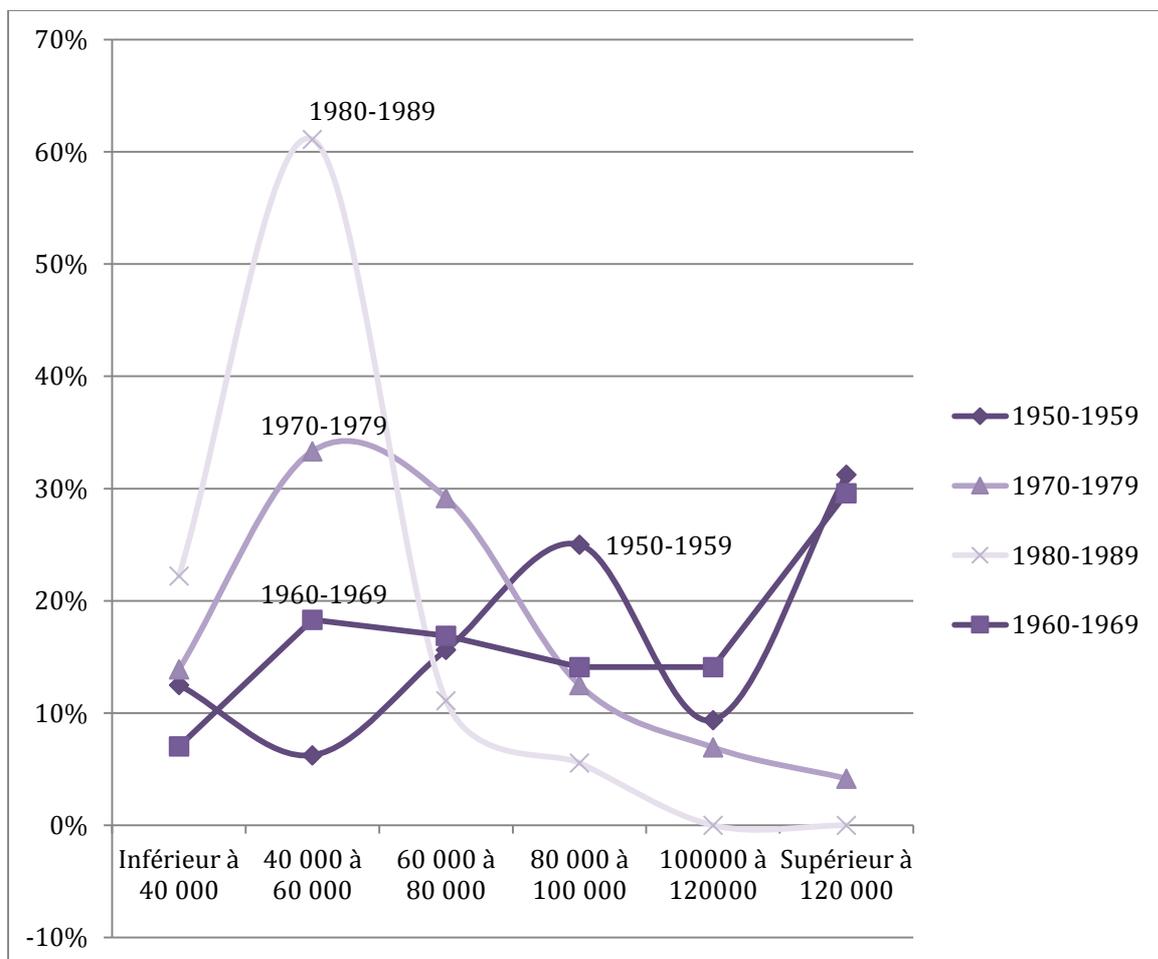
lorsque le salaire du secteur privé augmente, les courbes de repartition en fonction des âges s'inversent: ainsi, plus l'âge avance, plus le salaire augmente ($p < 0,05$ 15 ddl). Pour les salaires oscillant entre 40 et 60 k€ par an, ce sont les vétérinaires les plus jeunes (moins de 33 ans) les plus représentés, alors que pour les revenus compris entre 100 et 120 k€, les jeunes vétérinaires ne sont pas du tout présents, les quarantenaires étant très représentés, et les soixantenaires majoritaires (tableau 28, figure 32).

Tableau 28 Revenu en euros des répondants du privé selon l'âge

Revenus	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989
---------	-----------	-----------	-----------	-----------

Supérieur à 120 000	10	21	3	0
100000 à 120000	3	10	5	0
80 000 à 100 000	8	10	9	1
60 000 à 80 000	5	12	21	2
40 000 à 60 000	2	13	24	11
Inférieur à 40 000	4	5	10	4
Total	32	71	72	18

Figure 32 Revenu en euros des répondants du privé selon l'âge (n=173)



Dans le secteur public :

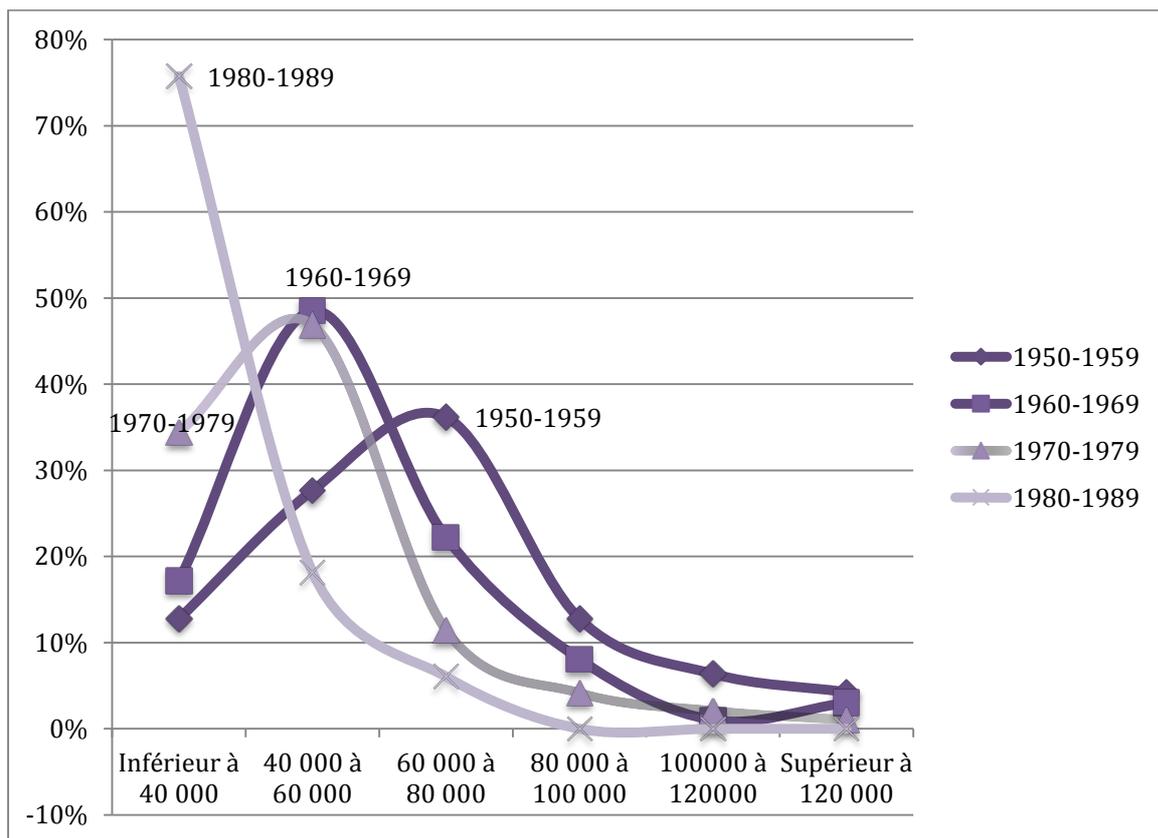
les plus jeunes vétérinaires (âgés de moins de 33 ans) ont un salaire majoritairement inférieur à 40 k€ alors que les vétérinaires les plus âgés présentent une courbe de répartition centrée sur les hauts salaires. Le test du χ^2 valide l'hypothèse que l'expérience a une influence positive sur le salaire des fonctionnaires, même si les revenus peinent à dépasser le cap des 80 k€ par an. Si ces données sont comparées à celles du privé, il est visible que l'expérience ne permet pas

le même bond de salaire, l'évolution dans le public est beaucoup plus lente et n'aura pas la même portée (tableau 29, figure 33).

Tableau 29 Revenu en euros des répondants du public selon l'âge

Revenus	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989
Supérieur à 120 000	2	3	1	0
100000 à 120000	3	1	2	0
80 000 à 100 000	6	8	4	0
60 000 à 80 000	17	22	11	2
40 000 à 60 000	13	48	45	6
Inférieur à 40 000	6	17	33	25
Total	47	99	96	33

Figure 33 Revenu en euros des répondants du public selon l'âge (n=275)



2.1.2.1.10.5 Conclusion sur le revenu

En conclusion, les vétérinaires de notre échantillon se voient offrir un meilleur salaire lorsqu'ils acquèrent de l'expérience, mais ceux travaillant dans le privé bénéficient d'une évolution plus rapide et atteignent des salaires plus élevés que ceux du public. Les femmes gagnent moins dans les deux secteurs, mais ce résultat est limité au regard des nombreux biais évoqués. Enfin, les salaires des vétérinaires du privé de notre étude semblent supérieurs à ceux des vétérinaires praticiens (même si nous pouvons nous demander quelle est la part de l'impact de la féminisation de notre profession et de la part croissante du salariat dans les cliniques sur le revenu moyen du praticien).

2.1.2.1.11 Exercice préalable en cabinet vétérinaire

Pour cette question, 552 réponses ont été obtenues (taux de réponse: 99%). Ces données sont étudiées selon le secteur (547 réponses). Ainsi, 66% des vétérinaires du privé déclarent avoir exercé en cabinet avant de se réorienter, contre 59% du public, l'écart n'étant pas significatif ($p > 0,05$; 1 ddl) (Tableau 30, Figure 34).

Dans les deux secteurs, près de 80% des vétérinaires de notre échantillon ont pratiqué moins de cinq ans en cabinet (Tableau 31, Figure 35).

L'analyse des réponses nous montre des lacunes dans l'élaboration du questionnaire. Nous aurions du explorer de manière plus précise les activités en cabinet de la catégorie 'moins d'un an' ainsi que celle de 'un à cinq ans', afin de dicerner les étudiants ayant décidé de se réorienter pendant leurs études (absence totale de pratique), de ceux ayant pratiqué quelques mois seulement comme vétérinaire, de ceux enfin ayant exercé quelques années avant de se poser des questions et de changer de carrière.

Pour autant, ces informations sont intéressantes pour la future mise à disposition des étudiants d'informations au sujet des formations complémentaires: puisque que la majorité d'entre eux exerceront en cabinet avant de se reconverter, les formations devront être accessibles à des profils plus expérimentés et l'information devra être disponible également sur des canaux différents que ceux utilisés par les étudiants en école.

Tableau 30 Exercice préalable en cabinet

Exercice en cabinet	Privé	Public
Non	80	127
Oui	157	183
Total	237	310

Figure 34 Exercice préalable en cabinet (n=547)

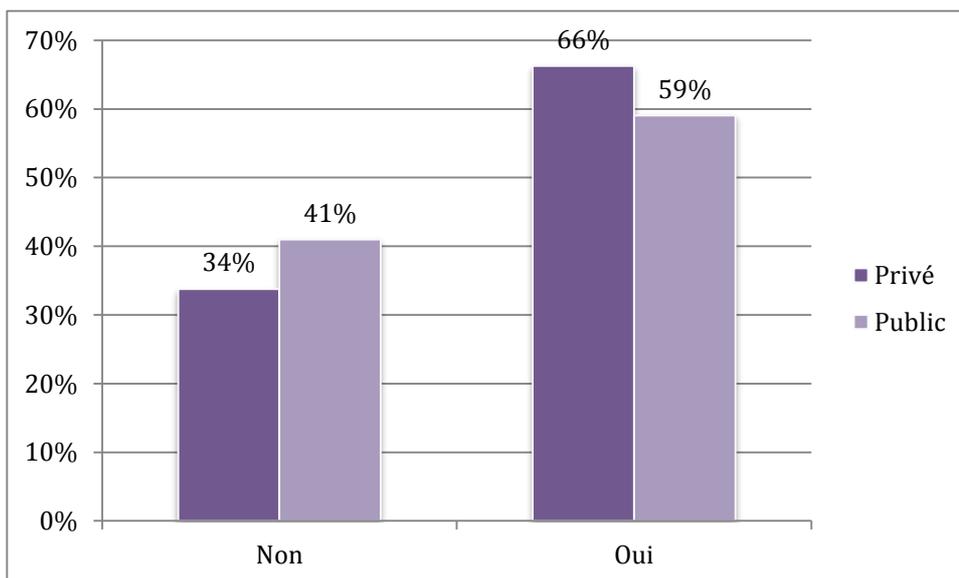
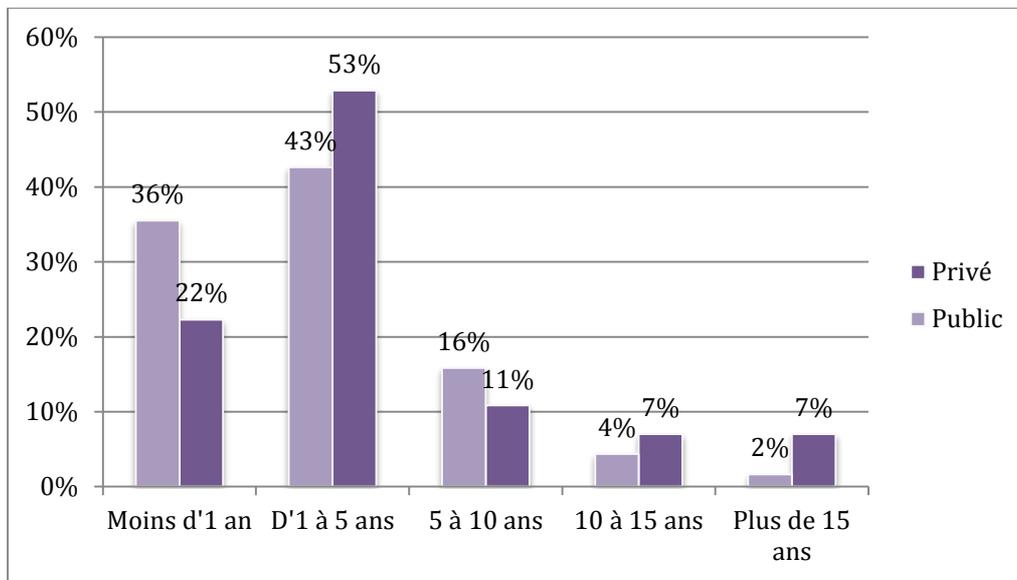


Tableau 31 Durée de l'exercice en cabinet

Durée de l'exercice	Effectif privé	Pourcentage privé	Effectif public	Pourcentage public
Plus de 15 ans	11	7%	3	2%
10 à 15 ans	11	7%	8	4%
5 à 10 ans	17	11%	29	16%
D'1 à 5 ans	83	53%	78	43%
Moins d'1 an	35	22%	65	36%

Figure 35 Durée de l'exercice en cabinet (n=340)



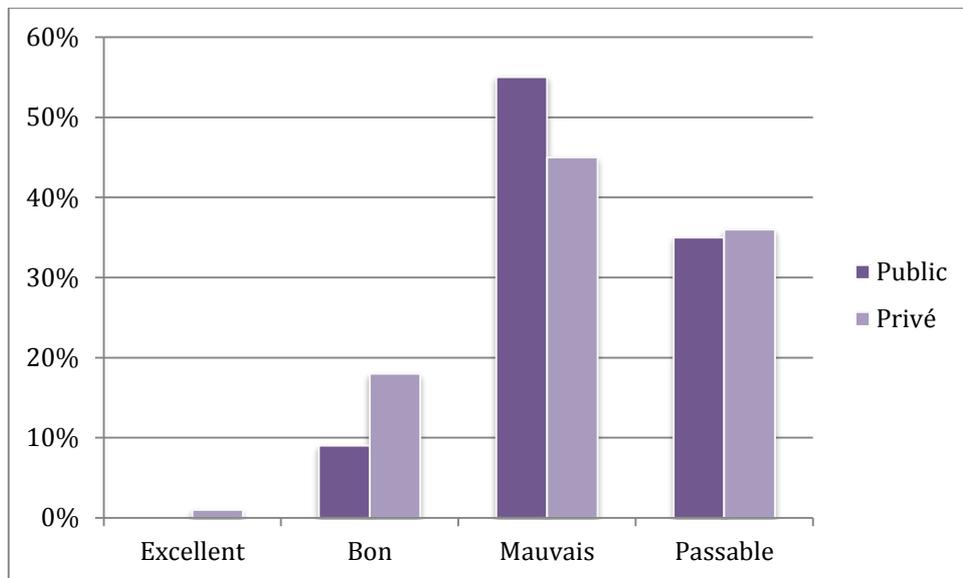
2.1.2.1.12 Information promulguée par les ENV sur les cursus atypiques

A la question : ‘quelle est votre opinion sur l'information donnée à l'école (ENV) sur les formations et cursus professionnels hors de la pratique en clientèle’, 534 réponses ont été obtenues (taux de réponse: 96%). Presque la moitié des vétérinaires interrogés pense que l'information fournie par les écoles vétérinaire est mauvaise. Un tiers estime qu'elle est passable (tableau 32, figure 36). La mauvaise qualité voire la rareté et le suivi des cursus sont mis en avant.

Tableau 32 Qualité de l'information promulguée en école sur les cursus atypiques

Information formations	Effectif public	Pourcentage public	Effectif privé	Pourcentage privé
Excellent	1	0%	3	1%
Bon	21	9%	54	18%
Mauvais	127	55%	135	45%
Passable	81	35%	107	36%
Total	230	100%	299	100%

Figure 36 Qualité de l'information promulguée en école sur les cursus atypiques (n=529)



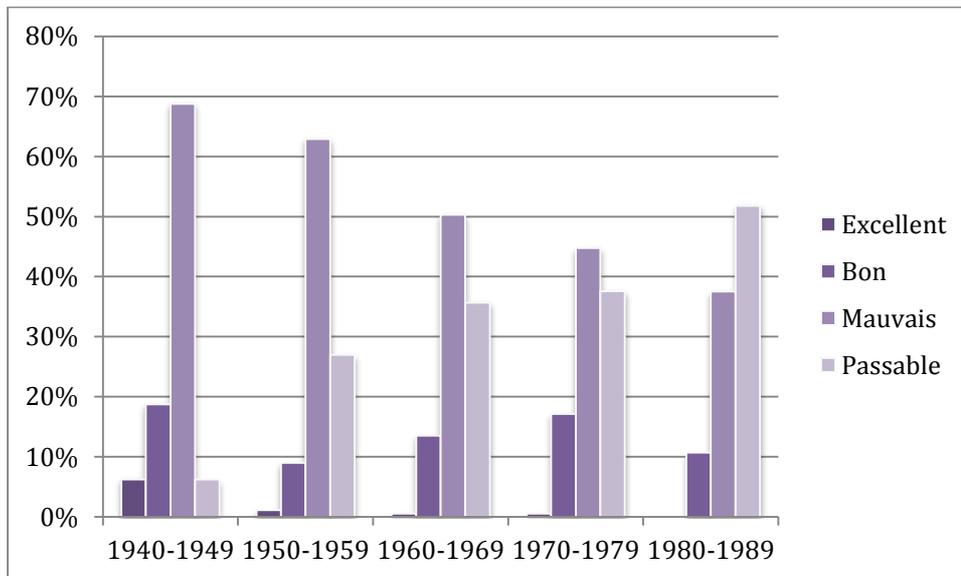
Il faut prendre néanmoins en compte le fait que l'information promulguée dans les écoles a progressé depuis les années 80, l'opinion à son sujet a donc aussi probablement évolué. L'influence de l'âge sur le gradient de pourcentage « mauvais information » ou « passable » a donc été étudiée.

La mauvaise opinion concernant les informations sur les formations a une évolution opposée à celle de l'opinion « passable » (tableau 33, figure 37). En outre, plus le vétérinaire a réalisé ses études récemment, plus son jugement se veut légèrement positif que les anciennes générations. Le « bon » ou 'excellent' chutent malheureusement (25% des avis totaux avant 1950, 11% après 1980).

Tableau 33 Influence de l'âge (date de naissance) sur la qualité de l'information concernant les formations

Information formations	1940-1949	1950-1959	1960-1969	1970-1979	1980-1989
Excellent	1	1	1	1	
Bon	3	8	25	31	6
Mauvais	11	56	93	81	21
Passable	1	24	66	68	29
Total	16	89	185	181	56

Figure 37 Influence de l'âge (date de naissance) sur la qualité de l'information concernant les formations (n=527)



A présent que nous avons mieux cerné quelques caractéristiques du vétérinaire de notre échantillon, nous allons nous consacrer dans la seconde partie du questionnaire à l'étude des formations complémentaires suivies par nos vétérinaires: leurs caractéristiques, leurs diversités et leurs impacts sur les carrières professionnelles de chacun de nos répondants.

2.1.2.2 Formations complémentaires

2.1.2.2.1 Etablissement

Les premières questions portaient sur l'établissement (dénomination de l'école) et le lieu (ville) des formations complémentaires suivies. Cette question nous a apporté un support lors de la recherche des formations pour le catalogue de la partie 3 de cette thèse.

2.1.2.2.2 Niveau

Pour cette question, 541 réponses ont été obtenues (taux de réponses: 97%). Le questionnaire proposait plusieurs réponses, dont une option 'autre', permettant l'affichage d'une nouvelle case vide, à remplir par l'utilisateur. Lors de la lecture des résultats, il s'est avéré que 245 des 525 répondants avaient opté pour la catégorie 'autre', montrant une faille dans l'élaboration du questionnaire. Nous avons donc choisi de traiter une à une les 245 réponses afin de les classer dans de nouvelles catégories, nous permettant d'obtenir le résultat proposé dans le tableau 34 et la figure 38. Lorsque plusieurs formations étaient listées, c'est la formation la plus haute selon le système LMD qui a été retenue. La catégorie 'autre' rassemble néanmoins toujours un nombre élevé de réponses, pour lesquelles nous n'avons pas réussi à obtenir de données satisfaisantes.

Dans la figure permettant d'illustrer cette analyse (figure 38), les éléments de légende ont été rajoutés sur l'axe vertical pour aider le lecteur à se repérer dans les différentes formations mais ils ne sont donnés qu'à titre d'indication.

Pour rappel, la maîtrise, le DEA et le DESS ont été remplacés par le diplôme de master.

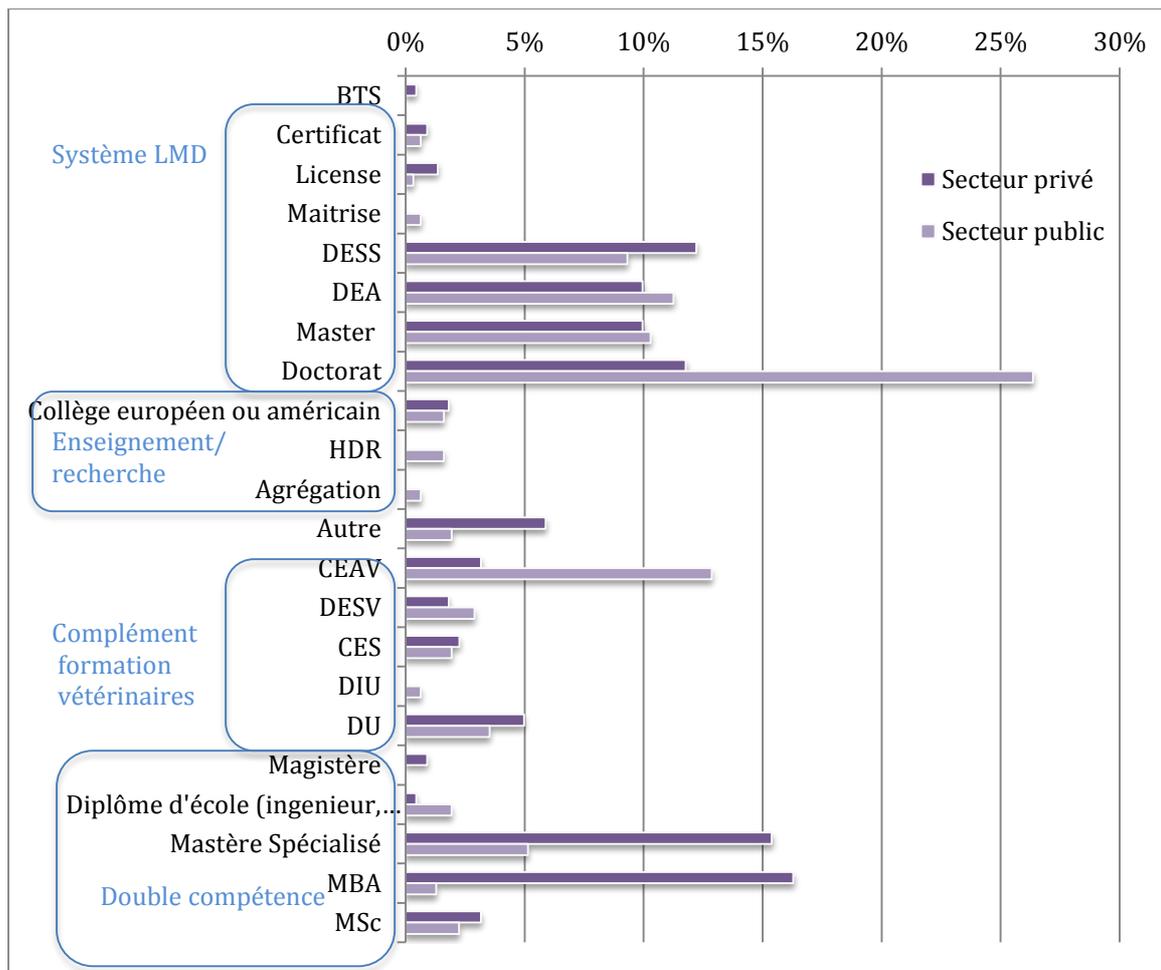
Concernant les vétérinaires travaillant dans le secteur public, les formations en université sont les plus représentées : le niveau master (sous sa nouvelle ou ses anciennes appellations) regroupe 30% des formations et le niveau doctorat environ 26%, ce qui s'explique par l'obligation d'obtenir ce niveau de diplôme pour travailler dans l'enseignement notamment. Le CEAV est aussi très représenté (13%), mais se prolonge rarement par un DESV (seulement 3%). Les vétérinaires ayant obtenu le diplôme de spécialiste du collège européen ou américain ne représentent que 2% de notre échantillon.

Concernant les vétérinaires exerçant des activités dans le privé, les mastères spécialisés, les MBA et MSc, que l'on peut regrouper sous le nom de « formations commerciales » représentent 34% des formations. Le master (sous sa nouvelle ou ancienne appellation) arrive en seconde position avec 32% des formations. Les CEAV, DESV et CES regroupent quant à eux 7% de notre échantillon, ce qui confirme que beaucoup de vétérinaires ont commencé par la pratique en cabinet avant de se réorienter.

Tableau 34 Niveau de la formation

Typologie	Effectif secteur privé	Pourcentage secteur privé	Effectif secteur public	Pourcentage secteur public
Agrégation	0	0%	2	1%
Autre	13	6%	6	2%
BTS	1	0%	0	0%
CEAV	7	3%	40	13%
Certificat	2	1%	2	1%
CES	5	2%	6	2%
Collège européen Vétérinaire/ American Diplomat College	4	2%	5	2%
DEA	22	10%	35	11%
DES	0	0%	3	1%
DESS	27	12%	29	9%
DESV	4	2%	9	3%
Diplôme d'école (ingénieur, commerce)	1	0%	6	2%
DIU	0	0%	2	1%
Doctorat	26	12%	82	26%
DU	11	5%	11	4%
HDR		0%	5	2%
Licence	3	1%	1	0%
Magistère	2	1%	0	0%
Maitrise	0	0%	2	1%
Master	22	10%	32	10%
Mastère Spécialisé	34	15%	16	5%
MBA	36	16%	4	1%
MSc	7	3%	7	2%
Total	227	103%	305	98%

Figure 38 Niveau de la formation



2.1.2.2.3 Typologie

A présent que les niveaux de diplômes les plus fréquemment obtenus sont connus, nous nous sommes intéressés à la typologie des formations. 546 vétérinaires ont répondu à cette question (taux de réponse: 98%). De nouveau, un pourcentage élevé de notre échantillon (40%) a choisi la catégorie « autre » pour qualifier la typologie, mettant en lumière le choix trop restreint des réponses. Ces dernières ont donc été retraitées pour les réintégrer aux catégories adéquates.

Certaines difficultés ont été rencontrées dans le traitement des réponses: ainsi, les typologies 'recherche et développement' et 'scientifique' (sciences du vivant) peuvent se recouper (exemple d'un master immunologie étant à la fois recherche et scientifique). Les vétérinaires ayant répondu spontanément « recherche et développement » sont restés dans cette catégorie, les autres, ayant coché la réponse

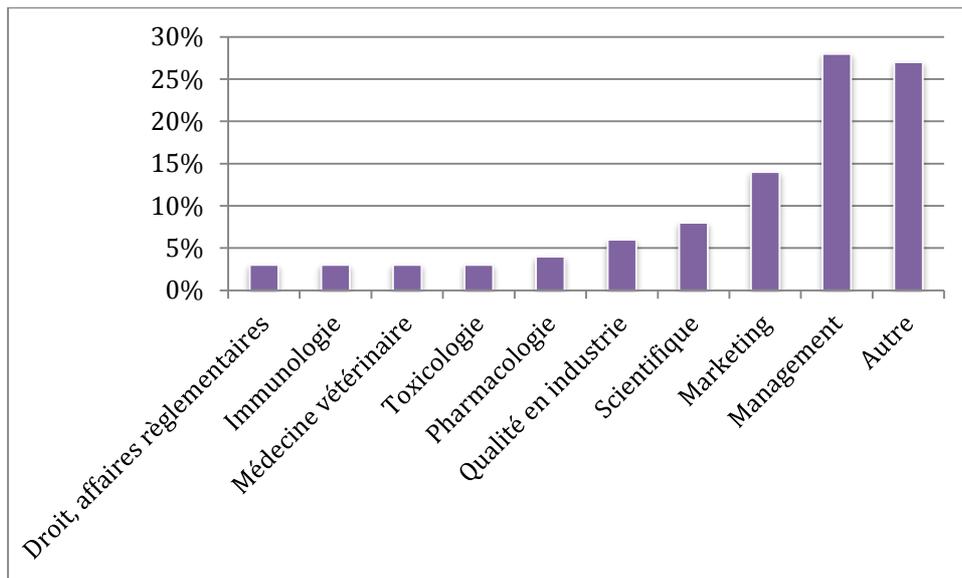
‘autre’ et après examen de leur formation, ont été catégorisés comme appartenant aux formations scientifiques (ex : toxicologie, pharmacie, biologie, éthologie).

Dans le secteur privé, les formations en marketing et management sont très fortement représentées (tableau 35, figure 39). Viennent ensuite toutes les formations scientifiques, qui correspondent à des masters ou doctorats dont les sujets d’études n’étaient pas évoqués et donc pour lesquels il n’a pas été possible de choisir une catégorie de manière plus précise. La qualité en industrie, et notamment en industrie agro-alimentaire, arrive par la suite, ainsi que la pharmacologie, la toxicologie, la médecine vétérinaire et l’immunologie. La catégorie ‘autre’ qui représente plus d’un quart de notre échantillon est quant à elle composée de domaines aussi variés que l’écologie, la communication, les ressources humaines, l’informatique ou les statistiques mais aussi, et de manière plus surprenante, de formations en bactériologie, neurosciences ou éthologie. Cette dernière catégorie nous amène à nous interroger sur l’objectif de la formation complémentaire lors du processus de reconversion : une thèse en neurosciences a-t-elle été suivie en vue de pratiquer comme vétérinaire ou afin de se reconvertir ? La formulation du questionnaire ne permet pas hélas de répondre à cette question. Mais il est intéressant de s’intéresser à l’évolution des différentes formations au cours de ces dernières années pour apporter un élément de réponse: les formations de type management sont-elles plus prisées aujourd’hui que les formations en lien avec une activité en cabinet ?

Tableau 35 Typologie des formations parmi les répondants du secteur privé

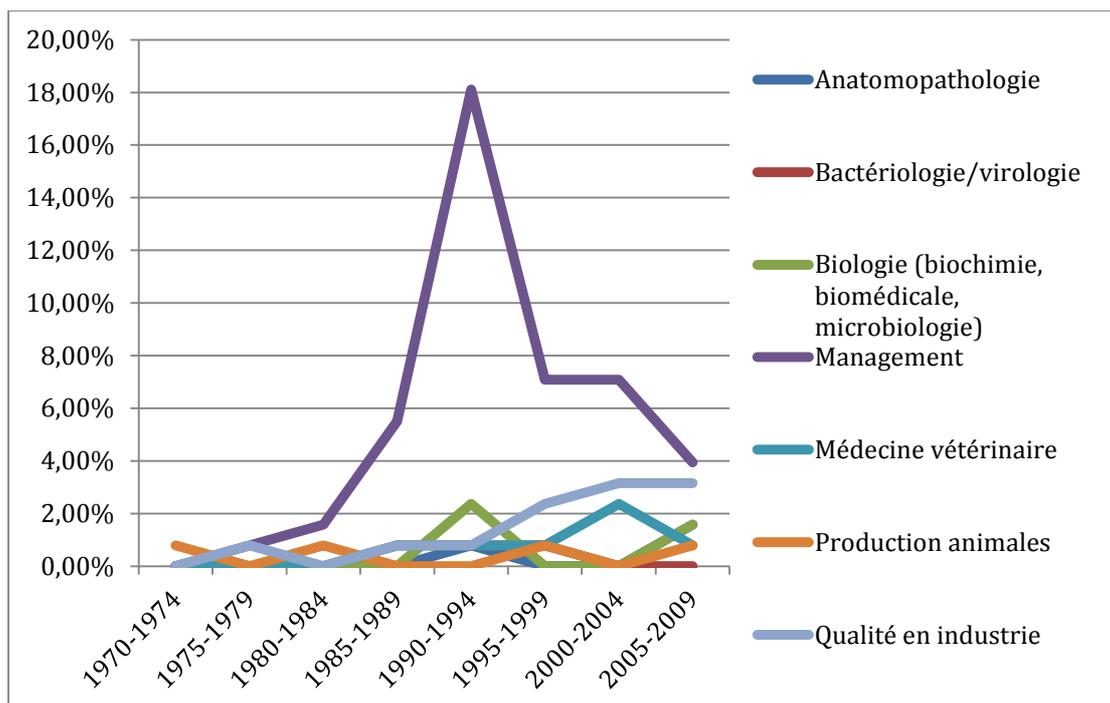
Typologie	Effectif	Pourcentage
Droit, affaires règlementaires	7	3%
Immunologie	8	3%
Médecine vétérinaire	8	3%
Toxicologie	8	3%
Pharmacologie	9	4%
Qualité en industrie	15	6%
Scientifique	20	8%
Marketing	32	14%
Management	65	28%
Autre	64	27%
Total	236	100%

Figure 39 Typologie des formations parmi les répondants du secteur privé (n=236)



Les formations en rapport avec le ‘management’ représentent un pourcentage stable à travers les années (excepté un pic dans les années 90 (figure 40)). Celles en rapport avec le marketing se développent depuis une dizaine d’année et les cursus de qualité industrielle ne cessent d’augmenter depuis les années 2000. Cependant, des formations qui semblent plus éloignées de l’activité dans le privé telle que l’immunologie ou tout autre domaine scientifique ne semblent pas faiblir. Le vétérinaire privilégierait-il toujours une possible activité dans le privé avant de se réorienter ?

Figure 40 Evolution des typologies des formations
(pourcentage du total des formations) dans le secteur privé

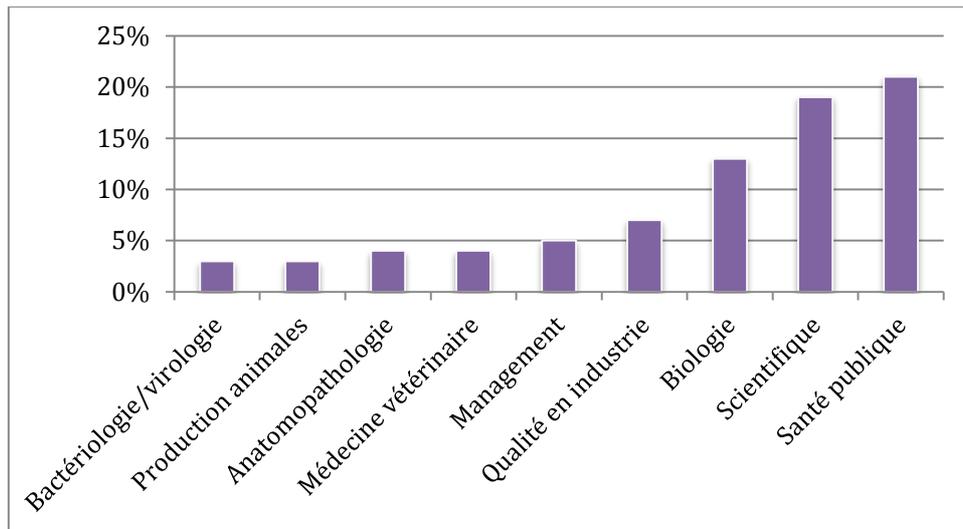


Dans le secteur public, les domaines les plus représentés sont, dans l'ordre décroissant : ceux de la santé publique, de la biologie au sens large (biochimie, biologie médicale, microbiologie), de la qualité industrielle, du management, de la médecine vétérinaire, de l'anatomopathologie, des productions animales et de la bactériologie/virologie (tableau 36, figure 41). De même que pour le secteur privé, le terme 'scientifique' regroupe tous les doctorats dont le sujet n'a pas été précisé par le répondant ou pour lequel la thématique était difficilement catégorisable. Dans le secteur public, les formations sont en rapport avec des secteurs où il n'est pas surprenant de retrouver un vétérinaire (imagerie, toxicologie, immunologie, épidémiologie etc.). Concernant les vétérinaires ayant suivi des formations de management (5%), une étude plus précise de ces profils permet de découvrir des vétérinaires travaillant dans des hautes fonctions publiques (Commission européenne, échanges internationaux) qui ont dû acquérir des compétences à la fois en ressources humaines ainsi que commerciales.

Tableau 36 Typologie des formations parmi les répondants du secteur public

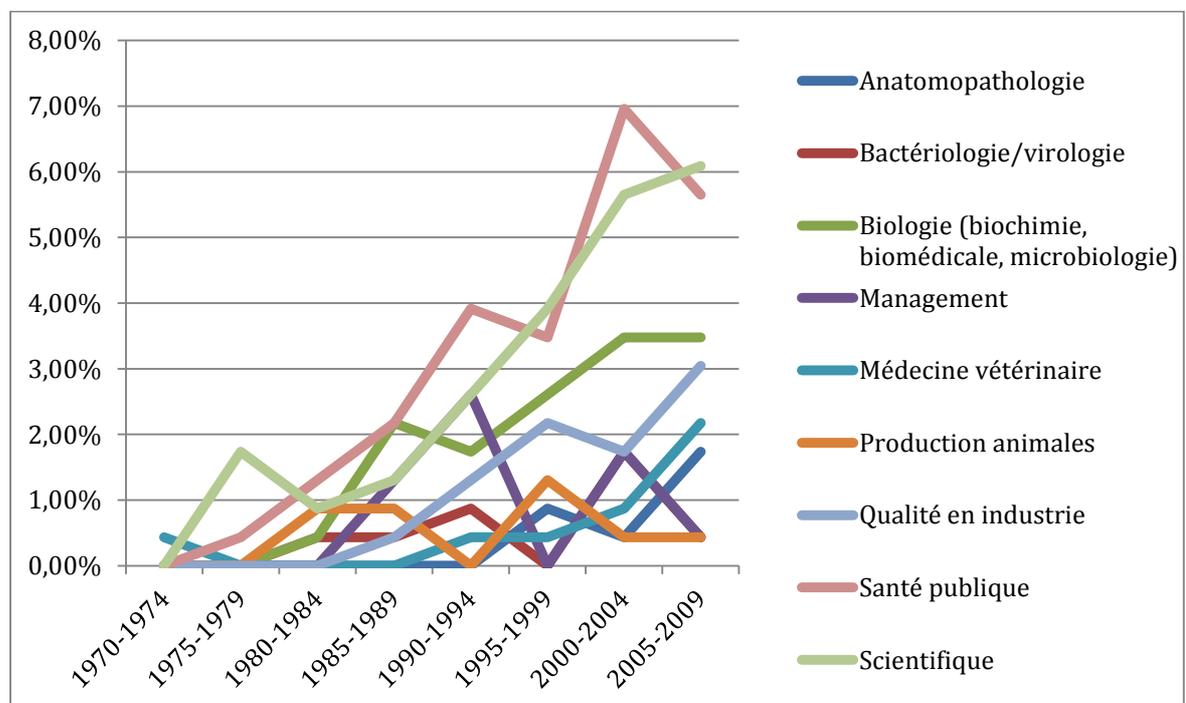
Typologie	Effectif	Pourcentage
Cancérologie	1	0%
Informatique	1	0%
Sécurité alimentaire	1	0%
Imagerie	2	1%
Neurosciences	2	1%
Reproduction	2	1%
Toxicologie	2	1%
Virologie	2	1%
Agriculture/agronomie	3	1%
Nutrition	3	1%
Pharmacologie	3	1%
Droit, affaires règlementaires	4	1%
Economie	4	1%
Ethologie/comportement	4	1%
Génétique	4	1%
Immunologie	4	1%
Epidémiologie	5	2%
Statistique	5	2%
Ecologie	6	2%
Autre	7	2%
Bactériologie/virologie	10	3%
Production animales	10	3%
Anatomopathologie	11	4%
Médecine vétérinaire	13	4%
Management	16	5%
Qualité en industrie	21	7%
Biologie (biochimie, biomédicale, microbiologie)	39	13%
Scientifique	60	19%
Santé publique	65	21%
Total	310	1

Figure 41 Typologie des formations parmi les répondants du secteur public (n=310)



Les formations pour devenir vétérinaire inspecteur ont connu un fort succès jusque dans les années 2000 (concours sur *numerus clausus* (figure 42). Les biologistes ont aussi été très nombreux jusqu'à aujourd'hui, mais ce chiffre est appelé à baisser, la formation n'étant plus désormais accessible aux vétérinaires. La qualité et les spécialisations en médecine vétérinaire montrent quant à elles une percée depuis quelques années.

Figure 42 Evolution des typologies des formations (pourcentage du total des formations) dans le secteur public



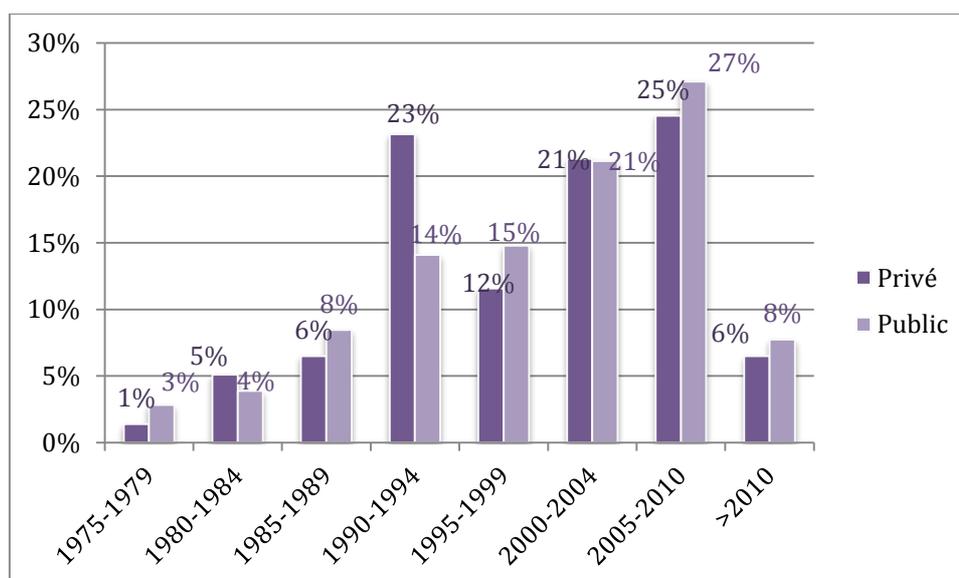
2.1.2.2.4 Année de réalisation de cette formation (année du diplôme)

Pour cette question, 500 réponses ont été obtenues (taux de réponses: 90%). La répartition dans les années de formation ne montre pas de différence significative entre le secteur privé et public ($p>0,05$; 6 ddl) (Tableau 35, Figure 47) .Mais la pyramide des âges des répondants (Figure 14) ne suit pas la même répartition que celle des formations : en effet, alors que les répondant les plus représentés sont nés entre les années 60 et 80, et ont donc fini leurs études vétérinaires entre les années 1980 et 2000, le nombre de formations complémentaires ne cessent d'augmenter jusqu'aux années 2010 ($p>0,05$, 3 ddl). Certains vétérinaires réalisent donc une formation complémentaire non pas directement à la sortie de l'école vétérinaire mais par la suite, au cours de leur carrière (hypothèse confirmée par le tableau 39).

Tableau 37 Année de la formation

Secteur	1975 -1979	1980 -1984	1985 -1989	1990 -1994	1995 -1999	2000 -2004	2005 -2010	>2010	Total
Privé	3	11	14	50	25	46	53	14	216
Public	8	11	24	40	42	60	77	22	284
Total	11	22	38	90	67	106	130	36	500

Figure 43 Année de la formation (n=500)



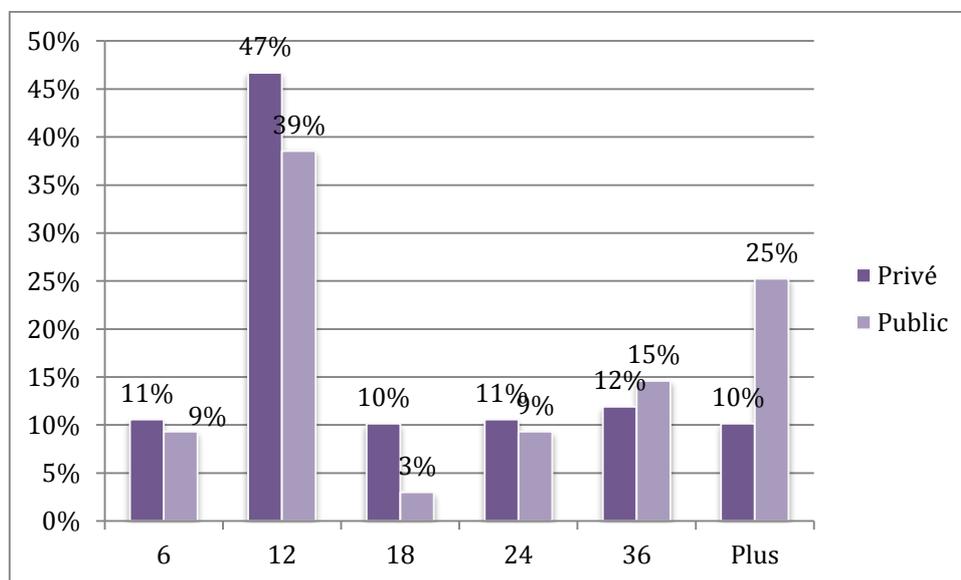
2.1.2.2.5 Durée de la formation

533 réponses ont été collectées (taux de réponses: 96%). Remarquons que cette question ne différencie pas période de cours théoriques et période de stage. La longueur de la formation est significativement différente entre les vétérinaires du secteur public et ceux du privé ($p < 0,05$; 5 ddl) (tableau 38, figure 44). Ainsi, les vétérinaires du privé se dirigent sur des formations plus courtes telles que masters ou mastères spécialisés, ceux du public se répartissant de manière plus homogène entre formations d'un an (masters notamment ou CEAV) et formations très longues (doctorats).

Tableau 38 Durée de la formation

Secteur	6 mois	12 mois	18 mois	24 mois	36 mois	Plus	Total
Privé	24	106	23	24	27	23	227
Public	28	116	9	28	44	76	301
Total	52	222	32	52	71	99	528

Figure 44 Durée (en mois) de la formation (n=528)



2.1.2.2.6 Période de la formation

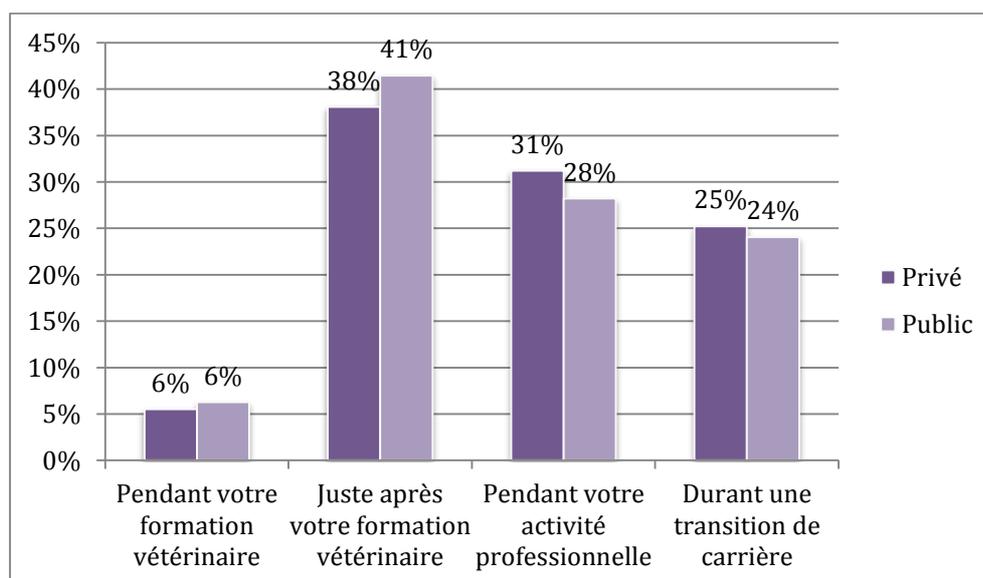
505 réponses ont été obtenues pour cette question (taux de réponses: 91%). Il n'y a pas de différence significative dans le moment choisi pour réaliser la formation complémentaire entre les vétérinaires du privé et du public ($p>0,05$; 3 ddl). La plupart des vétérinaires (40% des effectifs totaux) ont réalisé leur formation juste après leurs études vétérinaires (Tableau 39, Figure 45), ce qui est cohérent avec le taux de pratique en clientèle : 38% de nos répondants répondent n'avoir jamais exercé (Figure 34).

Les 30% de vétérinaires affirmant avoir réalisé leur période de formation pendant leur activité professionnelle mettent en avant une option peu abordée tout au long de cette thèse : la possibilité de suivre une formation continue, qu'il serait intéressant d'approfondir dans le répertoire en 3^{ème} partie.

Tableau 39 Période de la formation

Secteur	Pendant votre formation vétérinaire	Juste après votre formation vétérinaire	Pendant votre activité professionnelle	Durant une transition de carrière	Total
Privé	12	83	68	55	218
Public	18	119	81	69	287
Total	30	202	149	124	505

Figure 45 Période de la formation (n=505)



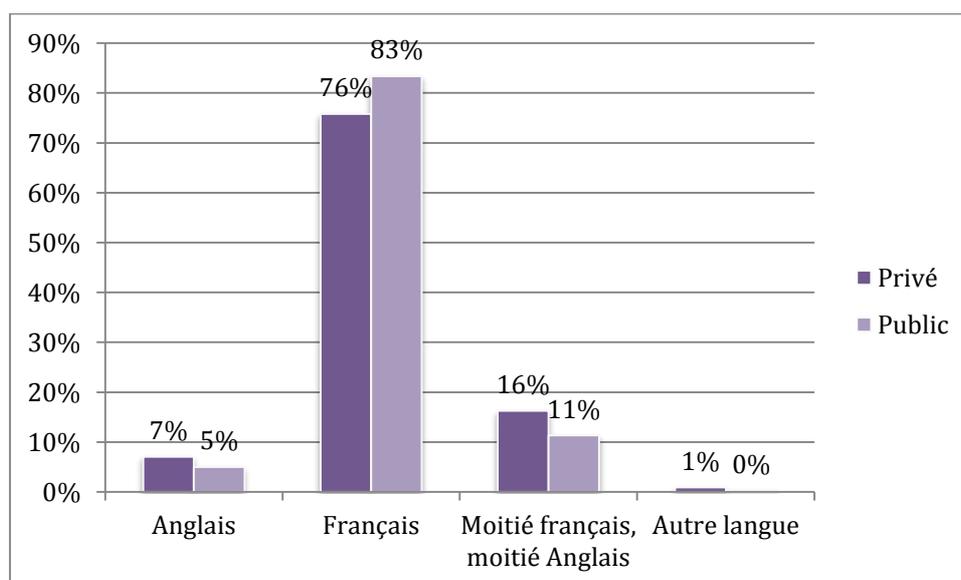
2.1.2.2.7 Langue de la formation

Pour cette question, 527 réponses ont été retenues (taux de réponse: 95%). Les langues de la formation sont les mêmes pour les vétérinaires du public comme pour ceux du privé ($p>0,05$; 3ddl) (tableau 40, figure 46). Ainsi, la plupart des formations ont été suivies en langue française. Ce qui s'explique notamment par le fait que la plupart sont des formations pratiquées sur le territoire métropolitain. Un faible pourcentage est enseigné dans un mélange anglais-français, aucune autre langue n'est significativement mise en avant.

Tableau 40 Langue de la formation

Secteur	Anglais	Français	Moitié français, moitié Anglais	Autre langue
Privé	16	172	37	2
Public	15	250	34	1
Total	31	422	71	3

Figure 46 Langue de la formation (n=527)



2.1.2.2.8 Coût approximatif en euros (frais de scolarité)

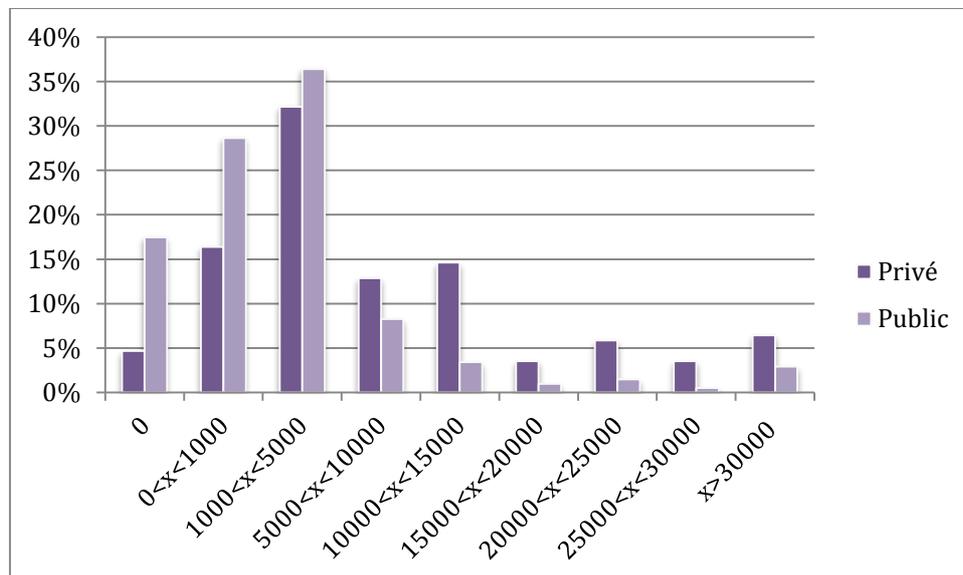
377 réponses ont été obtenues pour cette question (taux de réponses: 68%). Le prix de la formation était demandé en euros, il ne tient donc pas compte ni de l'inflation (formations datant parfois des années 80), ni du taux de change francs-euros. La moitié des formations suivies par les vétérinaires exerçant dans le public ont coûté moins de 1 000 euros. Ce montant s'élève à 5 000 euros dans le secteur privé. Les formations coûtant plus de 10 000 euros sont majoritairement représentées dans le secteur privé, et

notamment par les écoles privées comme les écoles de commerce (tableau 41, figure 47).

Tableau 41 Coût de la formation en euros

Coût approximatif	Effectif privé	Pourcentage privé	Effectif public	Pourcentage public
0	8	5%	36	17%
0<x<1000	28	16%	59	29%
1000<x<5000	55	32%	75	36%
5000<x<10000	22	13%	17	8%
10000<x<15000	25	15%	7	3%
15000<x<20000	6	4%	2	1%
20000<x<25000	10	6%	3	1%
25000<x<30000	6	4%	1	0%
x>30000	11	6%	6	3%
Total	171	100%	206	100%

Figure 47 Coût de la formation en euros (n=377)



2.1.2.2.9 Financement principal

La question abordant le sujet du financement offrait six possibilités de réponses. Parmi elles, nous proposons la négociation avec l'entreprise, dont le 'outplacement'. Ce terme désigne la possibilité pour un cadre, après son départ de l'entreprise, de se mettre en contact avec un cabinet spécialisé, afin de mettre en place un bilan professionnel et personnel permettant au salarié en partance de réunir les meilleures conditions pour retrouver un emploi (ou créer une entreprise). C'est très souvent l'entreprise qui finance cette prestation.

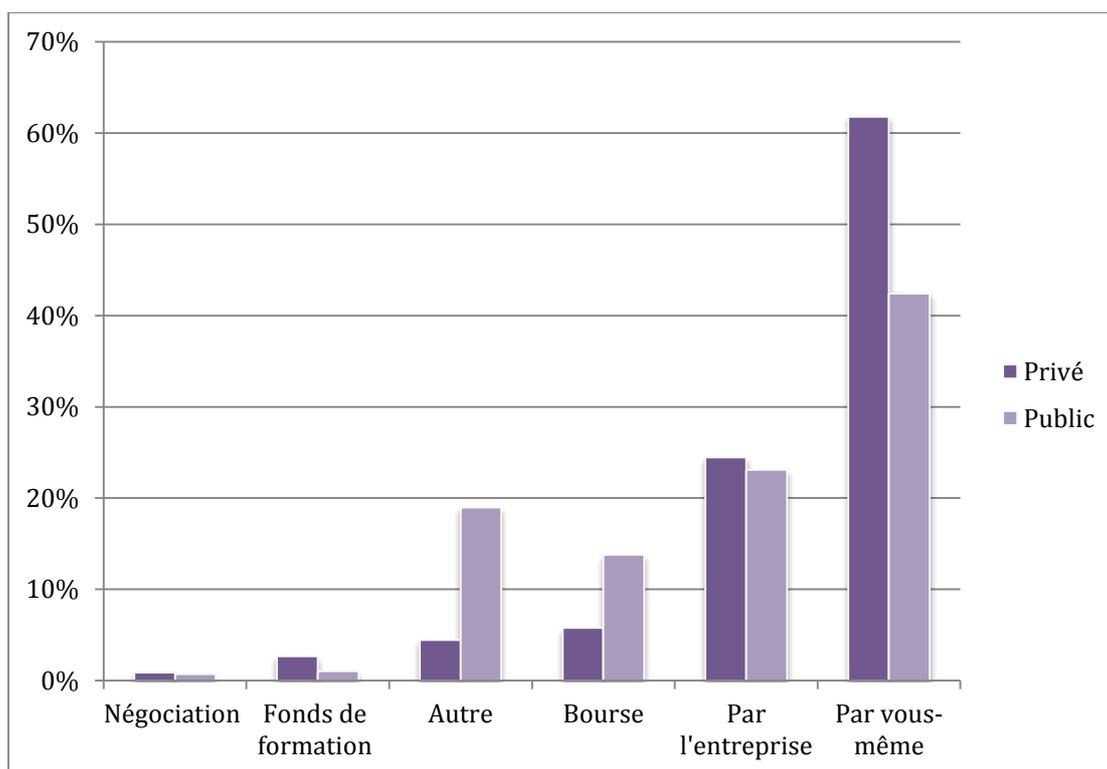
Une autre option offerte au répondant évoquait les fonds de formation, citant en exemple le Fongecif. Ces fonds régionaux sont financés par les entreprises via le paiement obligatoire de la contribution à la formation de leurs employés. Il propose aux particuliers de leur fournir de l'information, du conseil et de l'accompagnement dans la construction de leur projet professionnel ainsi que la possibilité de demander un financement.

A la question du financement de la formation, 515 réponses ont été obtenues (taux de réponses: 93%). La formation a été principalement financée par l'étudiant ou le vétérinaire lui-même, aussi bien pour ceux exerçant dans le public (62%) que le privé (42%). Le moyen de financement arrivant par la suite est celui de l'entreprise, dans le cas d'une promotion ou d'un besoin particulier formulé par l'employeur (tableau 42, figure 48).

Tableau 42 Financement principal

Financement	Effectif privé	Pourcentage privé	Effectif public	Pourcentage public
Négociation (outplacement etc)	2	1%	2	1%
Fonds de formation (Fongecif etc)	6	3%	3	1%
Autre	10	4%	55	19%
Bourse	13	6%	40	14%
Par l'entreprise	55	24%	67	23%
Par vous-même (prêt bancaire, économies, aide familiale...)	139	62%	123	42%
Total	225	100%	290	100%

Figure 48 Financement principal (n=515)



2.1.2.3 Témoignages

2.1.2.3.1 Qu'est-ce qui vous avait poussé à réaliser cette formation?

A la question : *'en quelques mots, qu'est-ce qui vous a poussé à réaliser cette formation?'*, les réponses ont été multiples. Nous les avons regroupées en différentes catégories: celles ayant un rapport avec le business et les entreprises privées (notamment l'industrie pharmaceutique), celles en rapport avec le monde de la recherche et de l'enseignement, du domaine administratif ou public, celles évoquant le changement par rapport à la pratique en clinique, et enfin, celles liées au développement personnel ou des raisons d'ordre plus général.

Voici les idées les plus fréquemment évoquées selon les catégories :

Commerce, business, entreprise privée

Les motivations pour réaliser une formation dans le monde des entreprises privées telles que laboratoires ou industries agroalimentaires sont multiples. Pour les vétérinaires exerçant en clinique, elle est perçue comme un nouveau départ et une source de connaissances incontournables. Pour ceux qui travaillaient déjà en entreprise, elle permet de se dégager de l'image de technicien et d'acquérir des connaissances plus managériales, parfois exigées par l'employeur pour progresser dans sa carrière. Le choix de la formation peut se faire selon la réputation de l'école, son réseau ou ses débouchés.

L'analyse du verbatim des témoignages des vétérinaires ayant suivi des formations dans le commerce fait revenir les thèmes suivants :

- *exigences de l'employeur,*
- *ouverture au monde de l'entreprise,*
- *accès au réseau de l'école,*
- *nécessité pour une carrière dans l'industrie,*
- *pas assez de connaissances pour créer une entreprise,*
- *validation des pratiques intuitives,*
- *légitimité pour approcher des entreprises,*
- *goût du management,*
- *redémarrer de zéro,*
- *ne pas avoir une image trop technique dans l'entreprise.*

Recherche, enseignement, formations scientifiques

Concernant les formations dans la recherche ou l'enseignement, elles sont souvent guidées par la passion du domaine et les exigences d'un tel parcours (rigueur, acquisition d'une spécialité). Revient souvent aussi l'idée qu'un tel cursus est incontournable pour accéder au monde spécifique de la recherche, souvent inaccessible avec le seul diplôme de vétérinaire. L'analyse met en avant les arguments suivants :

- *attrait du monde de la recherche, voire de l'enseignement,*
- *envie d'enseigner,*
- *indispensable pour accéder au monde de la recherche,*
- *la passion (pour la recherche, l'enseignement ou une matière en particulier),*
- *devenir un spécialiste,*
- *aller au bout des possibilités de formations,*
- *indispensable pour la spécialisation dans un domaine (formation des ENV insuffisante),*
- *approche à plus large échelle de la santé animale,*
- *envie de carrière internationale,*
- *élargir les possibilités de carrière,*
- *changement de carrière,*
- *atteindre une rigueur scientifique,*
- *opportunité,*
- *aborder des sujets scientifiques avec une approche différente de celle du vétérinaire.*

Administration, domaine public

Les vétérinaires ayant réalisé une formation dans le domaine administratif ou public présentent un goût prononcé pour le secteur en lui-même et pour les valeurs qui l'accompagne. Sont aussi mis en avant des caractéristiques du statut de fonctionnaire (sécurité d'emploi, absence de garde, vie de famille). Enfin, l'envie de s'ouvrir à de nouvelles activités est évoquée. Sont ainsi cités:

- *le sens du service public,*
- *engagement auprès de l'état,*
- *défense des valeurs de santé publique et de protection de santé publique,*
- *formation obligatoire pour accéder au corps des ISPV,*
- *envie d'entrer dans la fonction publique,*
- *envie de travailler avec la faune sauvage,*
- *diversification des activités,*
- *contexte familiale (déménagement...),*
- *envie d'accéder à des postes à responsabilité,*
- *statut de fonctionnaire,*
- *sécurité de l'emploi,*
- *absence de gardes.*

Militaire

Les vétérinaires militaires ont réalisé cette formation principalement en raison de l'attrait d'une carrière dans l'armée, l'envie de dépasser à la fois son domaine de connaissances scientifiques mais aussi de soi-même. Enfin, le financement des études par l'armée est évoqué:

- *faire plus qu'un service militaire,*

- *goût pour le milieu militaire,*
- *besoin en santé des armées,*
- *paiement des études par l'armée,*
- *découvrir beaucoup d'aspect du métier de vétérinaire,*
- *perfectionnement permanent une fois entré dans l'armée.*

Pratique en clientèle

Plusieurs raisons spécifiques à la pratique en cabinet poussent les vétérinaires à effectuer des formations dans un autre domaine pour se reconverter. Certains évoquent la routine de la pratique et l'impression de ne pas pouvoir exploiter toutes leurs compétences dans des petites structures. D'autres mettent en avant la relation avec la clientèle. La notion de déception est très souvent évoquée:

- *évolution de la pratique en cabinet,*
- *avoir fait le tour de l'activité en cabinet,*
- *routine en cabinet,*
- *perte de l'attrait pour la clientèle et problèmes relationnels avec le client,*
- *déception de l'expérience de la clientèle en libérale,*
- *ne pas toujours aller au bout du diagnostic,*
- *envie d'exercer en Amérique du nord (où le diplôme vétérinaire n'est pas reconnu),*
- *contrainte économique,*
- *pas de poste d'assistantat au sein des ENV.*

Soit même

Beaucoup de vétérinaires mettent en avant une nécessité de changement par rapport à eux-mêmes. Certains déclarent avoir voulu continuer leur vie étudiante, ou évoquent l'envie de découvrir de nouveaux horizons tant au niveau professionnel (santé humaine, industrie pharmaceutique) que géographique (désir de partir à l'étranger). Un certain nombre ne désire plus côtoyer le milieu vétérinaire alors que d'autres désirent seulement améliorer certaines caractéristiques liées à leur profession (augmentation du salaire, horaires, facilité de recherche d'emploi). Quelques-uns se sont décidés à réaliser des formations à la suite de rencontres et d'opportunités. Le besoin de connaissances, enfin, est souvent évoqué:

- *développement personnel, mûrir un projet,*
- *acquisition d'une double compétence,*
- *besoin de connaissances spécifiques,*
- *nécessité pour accéder à un poste;*
- *élargir son horizon, se professionnaliser, acquérir des compétences spécifiques dans le domaine non vétérinaire,*
- *transition de carrière,*
- *étouffer un cv,*
- *crédibilité, légitimité par rapport à un employeur,*
- *envie d'une spécialisation,*
- *challenge intellectuel,*
- *sortir du milieu vétérinaire,*
- *rencontrer des gens d'autres horizons,*
- *ouverture à l'international (anglais), envie de mobilité,*

- *acquérir les compétences techniques,*
- *diversification du parcours professionnel,*
- *recommandations, conseils, rencontres, témoignage d'autres vétérinaires,*
- *augmentation des chances de trouver un emploi dans le domaine souhaité hors clientèle,*
- *horaires à rallonge dans la pratique en clientèle,*
- *plus de débouchés dans le secteur visé,*
- *réputation du diplôme,*
- *mise à jour des connaissances,*
- *goût pour l'aventure,*
- *volonté de travailler à l'étranger,*
- *continuation de la vie étudiante,*
- *volonté de s'orienter vers la santé humaine,*
- *volonté de travailler dans les industries pharmaceutiques,*
- *rencontre avec des associations.*

2.1.2.3.2 Conseils aux jeunes vétérinaires

La question : « *conseilleriez-vous cette formation à un jeune étudiant qui souhaite exercer dans votre secteur ?* » a recueilli beaucoup de commentaires plus ou moins détaillés (547 réponses obtenues, soit un taux de réponses de 98%).

La grande majorité des vétérinaires s'accordent à dire que cette formation leur a été utile et le reste aujourd'hui par rapport à leur statut professionnel. Ainsi, le « oui », qu'il soit franc ou nuancé, totalise 73% des réponses (tableau 43).

Le « non » ne représente que 16% des réponses. Ces avis négatifs ne regroupent pas de types particuliers de formations. Le reste des répondants (vétérinaires ne s'exprimant pas, formations n'existant plus, avis mitigés) ne représente que 14% des vétérinaires du total.

Tableau 43 Réponse à la question: conseillerez-vous cette formation à un jeune vétérinaire voulant travailler dans votre secteur?

Oui/Non		Effectif	Pourcentage
Oui	Oui! ("absolument", « oui », "obligatoire")	214	39%
	Oui ...	148	27%
	Oui mais	38	7%
Peut-être	"Oui et non", "pas forcément"	23	4%
Non	Non...	71	13%
	Non!	15	3%
Autre	Existe plus	16	3%
	Ne sait pas	6	1%
	Autre	16	3%
Total		547	100%

De la même manière que pour la question précédente, les réponses qui reviennent le plus souvent ont été classées en fonction des secteurs d'exercice, selon les pour et les contres.

Commerce, business, entreprise privée

Les raisons évoquées pour la réalisation de formations dans le domaine du business et du commerce sont diverses : le passage dorénavant obligatoire pour accéder à des entreprises telles que les laboratoires, l'acquisition d'une double compétence et la différenciation par rapport à de potentiels candidats sur les mêmes postes. Les connaissances acquises pendant ces formations ne sont pas les seules à être citées : la diversité et la richesse des étudiants d'autres origines, la culture et le réseau sont également évoquées. Enfin, beaucoup de vétérinaires préconisent une expérience terrain avant de se lancer dans une formation.

Cependant, de nombreux vétérinaires mettent en garde contre le diplôme lui-même (formations trop chères, surenchère des diplômes, prestige de certaines formations mais aussi de notre diplôme vétérinaire parfois limité à nos frontières françaises). Ils

évoquent aussi le marché en reconversion de certains secteurs, comme celui du monde pharmaceutique, où le diplôme de vétérinaire est moins valorisé aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant.

Oui	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Obligatoire pour entrer en industries pharmaceutiques (et non plus un atout).</i> • <i>Formation 3eme cycle souvent demandée par les recruteurs.</i> • <i>Après plusieurs années d'expérience en entreprise (MBA).</i> • <i>Après avoir pratiqué un peu en clientèle.</i> • <i>Le passage sur le terrain (visite médicale) est très apprécié avant d'intégrer une entreprise pharmaceutique.</i> • <i>Si l'on a déjà trouvé une entreprise potentielle pour un stage.</i> • <i>Pour faire face à la compétition des autres salariés dans le domaine de l'industrie.</i> • <i>Les doubles compétences sont très appréciées par les employeurs.</i> • <i>Faire un mastère spécialisé plutôt qu'une formation généraliste si on a déjà une idée précise de la fonction visée.</i> • <i>Le mastère spécialisé est devenu un minimum pour rentrer dans l'industrie pharmaceutique.</i> • <i>Confrontation à des étudiants d'origines diverses.</i> • <i>Pour la culture générale.</i> • <i>Pour le réseau.</i>
Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Secteur (laboratoire pharmaceutique) un peu saturé par les pharmaciens.</i> • <i>Attention aux formations trop courtes : pas assez approfondies.</i> • <i>Trop cher.</i> • <i>IAE : trop académique.</i> • <i>Moins de places offertes à causes des fusions d'entreprises (notamment laboratoires).</i> • <i>Diplôme de vétérinaire peu valorisé.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Attention au cumul des diplômes.</i> • <i>La notion de « Grande école » n'est reconnue qu'en France.</i> • <i>Diplôme de vétérinaire moins reconnu par les entreprises aujourd'hui.</i>
--	--

Recherche, enseignement

Concernant les formations permettant d'accéder au monde de la recherche, les vétérinaires mettent en avant beaucoup d'explications déjà évoquées à la question précédente (« *pourquoi avez-vous réalisé cette formation* »). Ils conseillent aux jeunes vétérinaires de réaliser de telles formations s'ils ont un goût prononcé, une passion pour le monde de la recherche ou de l'enseignement, ainsi que le désir d'acquérir une rigueur scientifique et de se spécialiser. Ils insistent de nouveau sur l'aspect indispensable d'une telle formation pour accéder au monde de la recherche. Ils préconisent de se renseigner au préalable auprès de professionnels et de commencer les formations en parallèle du diplôme vétérinaire dans la mesure du possible, en raison de la longueur des études, mais soulignent l'ouverture à l'international de telles formations. Néanmoins, ils déplorent le manque d'opportunités de carrières après des études longues, un marché compliqué et un niveau de salaire assez faible dans la recherche. De tels diplômes sont aussi peu valorisés dans l'industrie privée.

Oui	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le master est obligatoire pour faire une thèse de doctorat et le doctorat indispensable pour entrer dans la recherche.</i> • <i>Le PhD (research doctorate) est indispensable pour travailler à l'international.</i> • <i>Le PhD (research doctorate) est indispensable pour travailler en recherche et développement en industrie.</i> • <i>Commencer la formation avant la sortie de l'école (études longues).</i> • <i>Faire une thèse en lien avec son activité clinique et d'enseignement dans la mesure du possible</i> • <i>Avoir la passion.</i> • <i>Avoir un réseau de connaissances sur qui s'appuyer.</i>
-----	--

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Métier passionnant.</i> • <i>Besoin d'avoir un certain vécu, expérience dans l'entreprise avant la formation.</i> • <i>Discuter avec des anciens ayant fait la formation souhaitée pour éviter des surprises.</i> • <i>Permet au vétérinaire de s'informer par une recherche bibliographique sûre, une analyse d'articles scientifiques en anglais et une connaissance de la démarche expérimentale.</i> • <i>Collège européen: nombreuses offres d'emploi à l'international.</i> • <i>Oui si la personne est attirée par une matière particulière.</i>
Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Peu de postes au Cirad.</i> • <i>Doctorat difficile à valoriser en industrie pharmaceutique.</i> • <i>Le PhD n'est pas synonyme d'emploi assuré.</i> • <i>Agrégation : n'existe plus dans les écoles vétérinaires.</i> • <i>Salaire très bas.</i> • <i>Beaucoup d'heures de travail.</i> • <i>Insertion professionnelle difficile dans la recherche.</i> • <i>Etudes trop longues.</i> • <i>Réaliser plutôt un board européen qu'un PhD.</i>

Spécialité (biologie, anatomo-pathologie et autres)

Pour les formations de spécialité (au sens large), les avis divergent selon les formations. Le DESV est considéré comme indispensable pour certains alors que d'autres vétérinaires préconisent d'étudier le marché au préalable car les débouchés sont peu nombreux.

La réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST) et notamment l'ordonnance de 2010, a exclu les vétérinaires du DES de biologie médicale, leur fermant les portes de la biologie médicale et de la direction des laboratoires de biologie médicale.

Le DESV d'anatomie pathologie est considéré comme long et difficile, avec peu de débouchés en France s'il n'est pas couplé au board européen de l'ECVP.

Tous ces commentaires sont subjectifs et à ne pas prendre à la lettre : il y aura toujours des contre-exemples et des avis divergents selon les expériences de chacun. Ces commentaires seront néanmoins repris dans la partie 3 de cette thèse (catalogue de formations) afin de donner aux étudiants la meilleure vision possible des formations.

Oui	<ul style="list-style-type: none"> • <i>DESV : indispensable.</i> • <i>Epidémiologie : oui mais avec une formation de bio statistique (CESAM).</i> • <i>DU pharmacocinétique : oui pour travailler en R&D et les essais cliniques.</i> • <i>DEA Océanographie : oui si passion.</i> • <i>DES (diplôme d'études spécialisées) de biologie médicale : très présent en laboratoire.</i> • <i>DEA toxicologie : diplôme de spécialisation souhaitable à l'issue d'un cursus aussi généraliste que véto.</i>
Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>DESV : étudier le marché car débouchés peu nombreux.</i> • <i>DES: n'est plus suffisante pour travailler dans la recherche.</i> • <i>DESV Anatomo-pathologie: formation longue et difficile et beaucoup moins de débouchés aujourd'hui, notamment en France. Mais couplé à une formation en toxicologie et au board européen de l'ECVP (european college of vet pathologists), le DESV est actuellement la voie royale sinon exclusive pour avoir accès aux métiers de l'anatomo-pathologie toxicologique.</i> • <i>Attention aux évolutions : les certificats de spécialisations en Médecine Humaine ne sont plus accessibles aux vétérinaires (certificat de spécialisation en immunologie par exemple ou de biologiste médical).</i>

CEAV Santé publique

Le CEAV de santé publique est considéré comme la voie la plus directe pour être titularisé dans la fonction publique. Il est obligatoire pour intégrer le corps des ISPV. Les vétérinaires insistent sur le passage du concours juste après les études vétérinaires, le concours externe offrant lui très peu de places, même si les avis divergent sur la nécessité d'avoir quelques années d'expérience en clientèle au préalable. Certains aspects comme la sécurité d'emploi sont mis en avant par les vétérinaires inspecteurs. Cependant, ils notent qu'aujourd'hui, les postes à l'international sont très prisés et difficiles à obtenir et que les postes en France sont, selon eux, moins intéressants et moins pratiques qu'auparavant (moins d'aspect terrains), offrant peu de perspectives de carrières intéressantes pour un vétérinaire.

Oui	<ul style="list-style-type: none">• <i>La voie la plus directe pour être titularisé dans la fonction publique.</i>• <i>Juste après l'école (très peu de place dans le cadre du concours externe)</i>• <i>Obligatoire pour rentrer dans le corps des ISPV</i>• <i>Sécurité d'emploi</i>
Non	<ul style="list-style-type: none">• <i>Plus beaucoup de terrains, de moins en moins d'utilisation des connaissances vétérinaires.</i>• <i>Pour des postes plus intéressants, il est obligatoire d'être mobile (difficulté au point de vue familial).</i>• <i>Postes à l'international très prisés.</i>• <i>Peu de perspectives intéressantes pour un vétérinaire.</i>• <i>Il est bon d'avoir quelques années d'expérience en clientèle avant.</i>• <i>Précarité pour les ISPV vacataires</i>

Militaire

Concernant les carrières dans l'armée, les vétérinaires militaires commentent la conjoncture économique actuelle et notamment la diminution des engagements dans le service des armées pour les vétérinaires, ces derniers étant en diminution constante. Ils mettent aussi en garde contre la très forte hiérarchisation du système qui peut ne pas convenir à toutes les personnalités, notamment aux vétérinaires qui ont tendance à aimer leur indépendance. Cependant, ils recommandent cette voie pour la recherche.

Oui	<ul style="list-style-type: none">• <i>Pour la recherche.</i>
Non	<ul style="list-style-type: none">• <i>Conjoncture économique actuelle: diminution des engagements dans le SSA (service de santé des armées) pour les vétérinaires.</i>• <i>Le pool de vétérinaires militaires en constante diminution.</i>• <i>Système très hiérarchisé.</i>

Général

D'une manière générale, les vétérinaires conseillent de réaliser une formation complémentaire pour l'acquisition d'une double compétence, l'ouverture d'esprit et l'acquisition de l'anglais. Ils déclarent que plusieurs formations complémentaires sont souvent nécessaires et préconisent de réaliser une partie de son cursus à l'étranger. Ils conseillent également de bien mûrir son projet professionnel avant de se lancer et que souvent, les expériences professionnelles sont plus importantes que les formations en elles-mêmes.

Oui	<ul style="list-style-type: none">• <i>Pratique de l'anglais indispensable.</i>• <i>Double compétence toujours très enrichissante.</i>• <i>Réorientation.</i>
-----	---

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour s'élargir l'esprit.</i> • <i>Plusieurs formations complémentaires sont souvent nécessaires.</i> • <i>C'est un plus de faire une partie de son cursus à l'étranger.</i>
Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Il faut bien connaître son objectif professionnel d'abord.</i> • <i>Les expériences professionnelles sont plus importantes que les formations.</i>

2.1.2.3.3 « Referiez-vous cette formation complémentaire au regard de votre carrière? »

546 vétérinaires ont répondu à la question : « referiez-vous cette formation complémentaire », soit un taux de réponse de 98%, avec une très grande proportion de réponse « oui » (tableau 44, figure 49).

Le « oui » conditionnel, qui regroupe le « oui », le « oui, je ferais même plus de formations » et le « oui mais » atteint 83% des réponses totales, alors que le « non » ne représente que 8% des réponses totales. La formation complémentaire paraît donc essentielle et d'une grande valeur ajoutée.

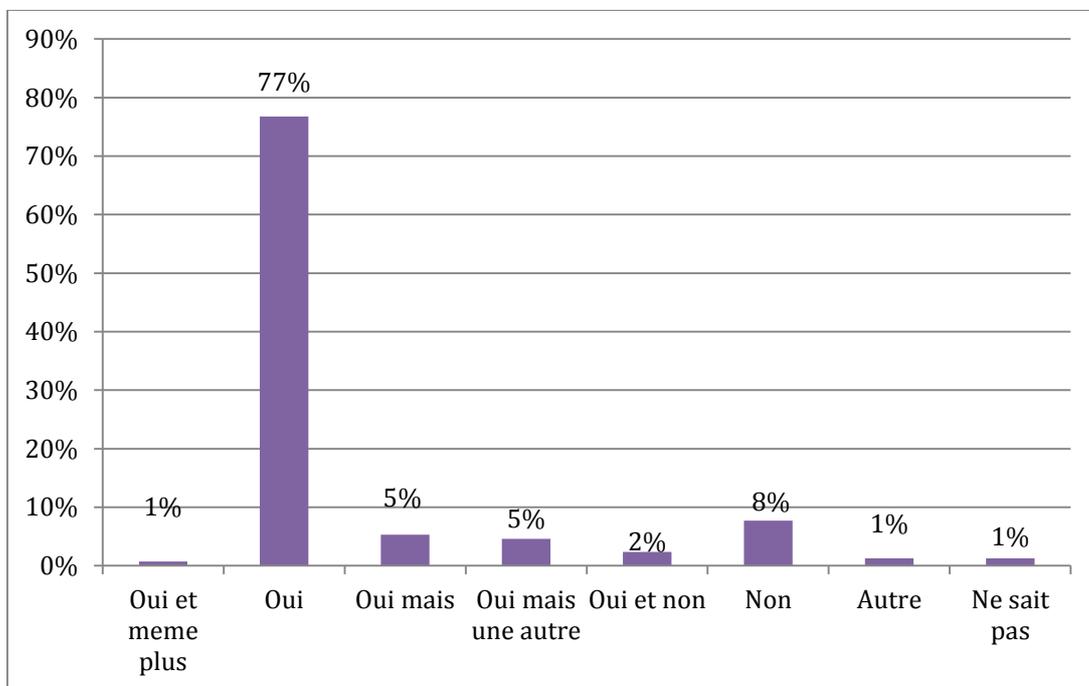
Concernant les avis négatifs, il n'existe pas de facteurs de regroupement, ces vétérinaires ayant suivi des formations de tout type (DESS, DEA etc.) entre les années 80 et aujourd'hui, dans des universités variées.

5% des vétérinaires interrogés pensent cependant qu'aujourd'hui, ils choisiraient une autre formation que celle suivie à l'époque : formations plus d'actualité, ou dans des écoles plus reconnues, ainsi qu'à l'étranger.

Tableau 44 Referiez-vous cette formation complémentaire au regard de votre carrière?

Referiez-vous cette formation complémentaire	Effectif	Pourcentage
Oui et même plus	4	1%
Oui	419	77%
Oui mais	29	5%
Oui mais une autre	25	5%
Oui et non	13	2%
Non	42	8%
Autre	7	1%
Ne sait pas	7	1%
Total	546	100%

Figure 49 Referiez-vous cette formation complémentaire au regard de votre carrière?



Les réponses obtenues se recoupent souvent avec celles de la question précédente « conseilleriez-vous cette formation à un étudiant vétérinaire », montrant une mauvaise formulation de certaines questions du questionnaire. Elles restent cependant d'ordre plus généraliste. Les différentes catégories ont été détaillées ci-dessous, pour comprendre plus en détail les motivations.

'Oui'

Les arguments composant le fort taux de réponses positives (77%) recourent beaucoup de réponses obtenues aux questions précédentes. On retrouve ainsi la notion de passage obligé pour la recherche notamment, les compétences acquises pendant la formation (ouverture d'esprit, double compétence, l'expertise dans un domaine non vétérinaire et donc une différenciation sur le marché du travail), les avantages (réseau, progression de carrière, départ à l'étranger) et les retombées (progression des carrières, entrée dans la fonction publique, acquisition du statut du fonctionnaire, recrutement par l'industrie pharmaceutique).

Oui	<ul style="list-style-type: none">• <i>La formation complémentaire est un prérequis dans certains domaines.</i>• <i>Indispensable pour accéder aux métiers de la recherche.</i>• <i>Accès à un réseau de professionnels.</i>• <i>Se sentir beaucoup plus à l'aise dans le travail.</i>• <i>Etre vétérinaire permet de comprendre les problématiques du vétérinaire praticien : un avantage sur d'autres profils.</i>• <i>Très bonne porte d'entrée dans le monde de l'industrie.</i>• <i>Sécurité statutaire du fonctionnaire d'état avec variétés de mission.</i>• <i>Coût réduit en alternance.</i>• <i>Savoir (se) poser des questions, savoir se remettre en cause.</i>• <i>Se donner la possibilité d'acquérir ensuite une expérience professionnelle dans le secteur industriel.</i>• <i>Elargir ses horizons.</i>
-----	--

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Départ à l'étranger.</i> • <i>Progression de carrière.</i> • <i>Permet d'appréhender des problématiques non vétérinaires.</i> • <i>Se démarquer du profil "vété clientèle".</i> • <i>Satisfaction de la situation professionnelle actuelle.</i> • <i>Une ouverture d'esprit notamment dans les stages.</i>
--	--

'Oui mais'

Les avis plus contrastés sur la formation complémentaire mettent en avant l'importance d'une expérience à l'étranger. Ils remettent aussi parfois en cause le nom de l'école qui n'est plus toujours synonyme de reconnaissance de la part de l'employeur. Une carrière n'est pas constituée seulement de formations mais aussi de rencontres, d'opportunités, de challenges à saisir. Les avis sont partagés sur le moment de la formation : certains pensent qu'il est mieux adapté de la commencer tôt alors que d'autres préconisent d'attendre un véritable début de carrière.

Oui mais	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une carrière est faite d'opportunités et non uniquement de formations.</i> • <i>Le logo de grande école n'ouvre pas toutes les portes si facilement.</i> • <i>S'expatrier tôt.</i> • <i>Avec des compléments en formation.</i> • <i>Formation à commencer beaucoup plus tôt.</i> • <i>Formation à commencer plus tard, après un vrai début de carrière professionnelle.</i>
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Compléter la formation par une expérience à l'étranger.</i>
--	--

'Oui mais une autre'

Oui mais une autre	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mauvaise information sur d'autres possibilités.</i> • <i>En anglais et à l'étranger.</i> • <i>Formation dans un établissement disposant d'une meilleure notoriété.</i> • <i>Suivre une formation plus spécifique, moins généraliste.</i> • <i>Un master plus spécialisé.</i>
-----------------------------	---

Certains vétérinaires conseillent de suivre une formation complémentaire différente de celle qu'ils ont eux-mêmes suivie: ils mettent en avant le fait de ne pas avoir reçu assez d'information sur les autres opportunités possibles. D'autres pensent que le nom et la renommée de l'école importent beaucoup, et qu'une formation spécifique, spécialisée, vaut mieux qu'une formation générale. Enfin, l'anglais et l'expérience à l'étranger sont une fois de plus évoqués.

'Non'

Les raisons de ne pas suivre une formation complémentaire sont assez homogènes: elles tournent toutes autour de l'impact du diplôme sur la carrière. Certains vétérinaires remettent en question jusqu'au diplôme vétérinaire en lui-même, d'autres pensent que la formation ne leur pas été utile dans leur carrière professionnelle ou qu'elle a été trop peu valorisée.

Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Changement d'orientation professionnelle.</i> • <i>Ne même pas suivre un cursus vétérinaire.</i> • <i>Formation très peu utilisée au quotidien.</i>
-----	--

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• <i>Diplôme peu valorisé</i> |
|--|---|

En conclusion, il est intéressant de voir que les avis divergent selon les formations complémentaires. La durée de la formation ne semble pas être un frein. La période de choix de cette formation est par contre sujet à polémique : certains conseillent de ne pas trop attendre après la pratique en clientèle, d'autres pensent qu'une expérience terrain est indispensable. Dans le cadre de l'industrie (notamment pharmaceutique), certains préconisent une expérience professionnelle terrain avant la formation, d'autres conseillent la formation à la sortie de l'école vétérinaire.

Les formations sont souvent remises en cause en fonction de leur contenu, leur réseau, de l'université, des débouchés, de la valorisation du diplôme par les employeurs, de la notoriété de l'école, de la langue ou du pays de la formation.

La conclusion essentielle est la satisfaction générale des vétérinaires d'avoir réalisé une formation complémentaire, montrant l'importance de l'information apportée à l'étudiant vétérinaire sur les formations disponibles et la mise en place d'un réseau d'anciens, pour apporter conseils et témoignages au sujet d'un secteur spécifique.

2.1.2.3.4 « *Referiez-vous une formation initiale vétérinaire au regard de votre carrière?* »

77% des vétérinaires interrogés se disent prêt à refaire le même parcours vétérinaire (tableau 45, figure 50). Les raisons de cet engouement tiennent à la fois aux caractéristiques propres de cette profession tout en étant réutilisables dans d'autres secteurs (analyse, expertise, démarche diagnostique, travail dans l'urgence, responsabilité etc.), mais également à la symbolique qui accompagne ce diplôme (renommée du statut, fierté d'appartenir à la confraternité, passion). Il faut cependant nuancer ces commentaires. En effet, ces témoignages se basent sur le marché français, le diplôme vétérinaire étant reconnu de manière différente dans le reste du monde (pas de notion d'élitisme en Espagne par exemple). La sécurité de l'emploi est aussi évoquée, ainsi que la diversité des secteurs et des fonctions possibles.

Certains avouent qu'aujourd'hui, leur choix serait différent mais qu'à l'âge de vingt ans, il en était autrement. Ils se disent fiers d'avoir réalisé leur rêve.

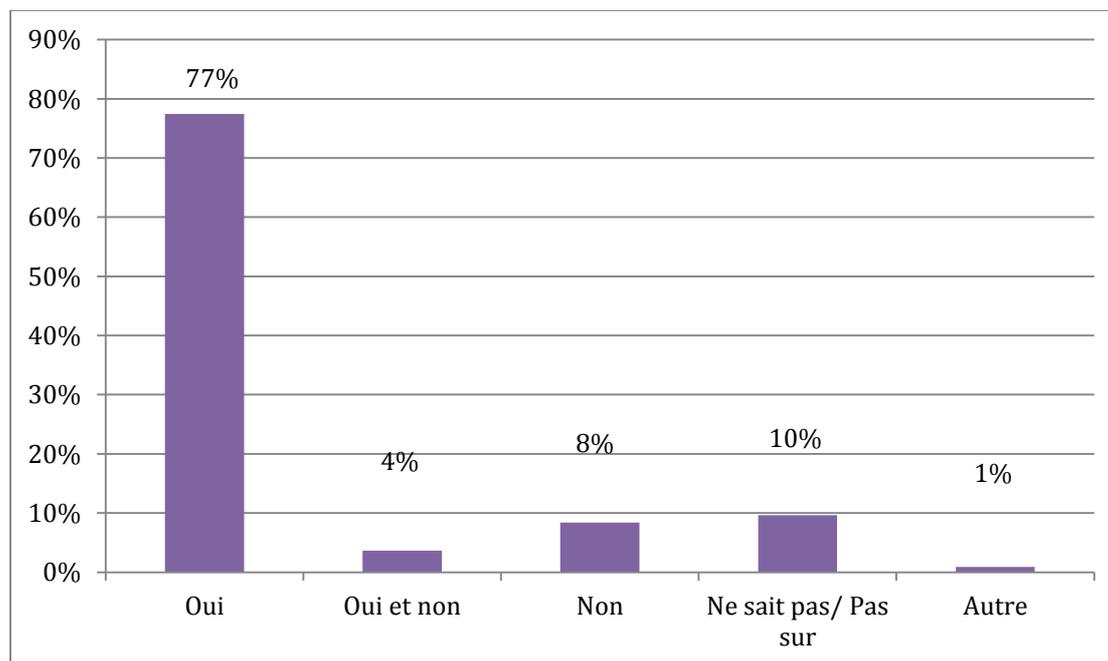
Les raisons pour évoquer le « non » (8%) sont principalement liées aux caractéristiques des études vétérinaires (concours difficile, études longues) et la compétition sur le marché du travail avec les pharmaciens, médecins et ingénieurs.

Enfin, 4% des vétérinaires ayant répondu regrettent ou auraient envisagé des études de médecine plutôt que de vétérinaire.

Tableau 45 Referiez-vous une formation initiale vétérinaire au regard de votre carrière?

Referiez-vous la formation vétérinaire?	Effectif	Pourcentage
Oui	425	77%
Oui et non	20	4%
Non	46	8%
Ne sait pas/ Pas sur	53	10%
Autre	5	1%
Total	549	100%

Figure 50 Referiez-vous une formation initiale vétérinaire au regard de votre carrière?



La grande majorité des vétérinaires ont répondu positivement à la question fournissent différentes explications. Les premières ont un lien avec les qualités enseignées pendant la formation vétérinaire (connaissance scientifique dense, démarche diagnostique, capacités d'approches transversales et d'analyse, indépendance et travail dans

l'urgence), son apport dans la carrière professionnelle (au cœur du métier ou ayant servi à l'ascension). Certains vétérinaires soulignent la fierté d'appartenir à notre confraternité, et évoquent la grande diversité de débouchés, qui réduit de manière significative le taux de chômage par rapport à d'autres secteurs, avec le retour toujours possible en clientèle (sur ce dernier point, aucun témoignage n'a été obtenu). Les raisons données pour cette catégorie sont détaillées ci-dessous.

Oui	<p>➤ <i>Qualités spécifiques à la formation vétérinaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>culture médicale supérieure aux médecins et pharmaciens,</i> • <i>démarche diagnostique,</i> • <i>capacités transversales,</i> • <i>expertise technique,</i> • <i>analyse, synthétise,</i> • <i>assimilation rapide,</i> • <i>capacité à se débrouiller seul,</i> • <i>capacité à travailler dans l'urgence,</i> • <i>approche globale de l'organisme et de sa physiologie,</i> • <i>pragmatisme,</i> • <i>proximité avec le terrain.</i> <p>➤ <i>Formation vétérinaire toujours au cœur du métier.</i></p> <p>➤ <i>Oui au regard de la carrière.</i></p> <p>➤ <i>Pas besoin d'avoir de regrets.</i></p> <p>➤ <i>Formation généraliste.</i></p>
-----	--

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Passion des animaux.</i> ➤ <i>Fierté du diplôme.</i> ➤ <i>Obligatoire pour le poste actuel.</i> ➤ <i>Formation initiale très intéressante, dense.</i> ➤ <i>Perspectives plus larges que les médecins.</i> ➤ <i>Facilite l'entrée dans une entreprise médicale, humaine ou vétérinaire (mais plus compliqué dans la grande consommation ou autre secteur).</i> ➤ <i>Très grande diversité de métiers et de débouchés.</i> ➤ <i>Diplôme très reconnu.</i> ➤ <i>Double diplôme très valorisé.</i> ➤ <i>Pas de chômage avec ce diplôme.</i> ➤ <i>Toujours possibilité de retourner en clientèle.</i>
--	---

Les 8% de réponses négatives se fondent sur des arguments en lien avec les études vétérinaires (trop longues, trop compliquées) et les débouchés (pour certains domaines, reconnaissance en deçà de celle des médecins, pharmaciens ou ingénieurs, et des débouchés à l'international qui peuvent être difficiles). De plus, le qualificatif « vétérinaire » ne serait pas toujours valorisé à sa juste valeur.

Non	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dévalorisation du diplôme.</i> • <i>Diplôme difficile et concours très compliqué.</i> • <i>Etudes trop longues.</i> • <i>Absence d'ouverture à l'international.</i> • <i>Non valorisation du travail en groupe.</i> • <i>Plutôt diplôme en médecine, pharmaceutique ou ingénieur (agronome).</i> • <i>Pas la meilleure formation pour s'épanouir professionnellement.</i> • <i>Statut et reconnaissance inférieurs à celui de médecin ou de pharmacien.</i> • <i>Pour la recherche : études très longues alors que l'âge est un critère déterminant pour l'entrée dans les organismes de recherche.</i> • <i>Discrimination du qualificatif "vétérinaire".</i>
-----	--

<p>Ne sait pas / Bonne question / Difficile à dire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Avec le recul non, mais à 20 ans: oui.</i> • <i>Après coup : non.</i>
--	---

Enfin, pour les vétérinaires qui n'ont pas su répondre à la question, ils commentent le fait qu'avec le recul, ils ne referaient probablement pas une carrière vétérinaire, mais qu'à l'époque, leur passion pour le monde animal était trop forte pour les faire douter. Ils soulignent qu'il ne sert à rien d'avoir des regrets.

2.1.2.3.5 « Cette formation vous semble-t-elle toujours d'actualité? »

La question était formulée de la manière suivante: « *Cette formation vous semble-t-elle toujours d'actualité? Que vous a-t-elle apporté au niveau de votre carrière? de votre salaire?...* ». Les réponses ont été recoupées avec les précédentes, et si besoin, des arguments ont été ajoutés pour compléter certains témoignages.

2.1.2.3.6 Autres formations complémentaires significatives

La dernière question (« *à titre de recensement élargi, merci de préciser ici vos éventuelles autres formations complémentaires significatives, suivies pendant plusieurs mois* ») a permis de compléter la liste des formations complémentaires pour la partie suivante. Elle nous a aussi démontré que beaucoup de vétérinaires ont réalisé plusieurs formations complémentaires au cours de leur carrière (taux de réponse de 60%) et qu'il leur est parfois difficile de savoir laquelle a été la plus importante dans l'élaboration de leur projet professionnel.

2.1.2.3.7 Remarques, commentaires

Cette dernière question (ainsi que les précédentes) a permis de compléter la troisième partie de la thèse, c'est-à-dire le catalogue des formations complémentaires, en apportant des témoignages de vétérinaires sur la pertinence des formations, sur leur apport de connaissances, sur la progression en entreprise etc.

2.1.2.3.8 Confidentialité du témoignage

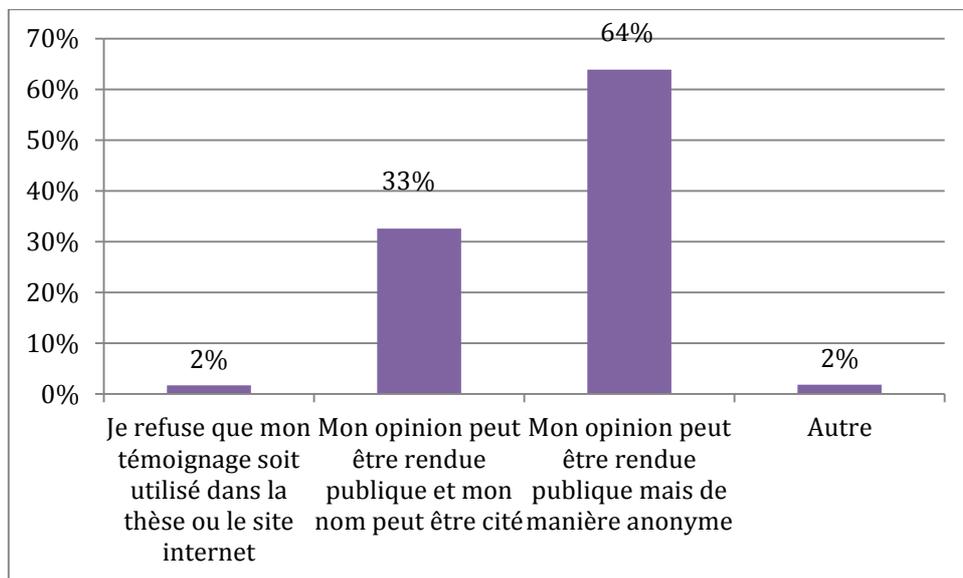
Sur les réponses obtenues, 543 ont répondu au sujet de la confidentialité de leur témoignage (taux de réponse : 98%).

33% des répondants acceptent que leur opinion soit rendue publique et que leur nom soit cité, 64% acceptent aussi la publication de leur témoignage mais de manière anonyme, et seul 2% d'entre eux refusent que leur témoignage soit rendu public (tableau 46, figure 51). Il a été finalement décidé de ne citer aucun nom, que ce soit dans la thèse ou sur le futur site internet qui viendra compléter ce travail.

Tableau 46 Confidentialité des témoignages

Confidentialité	Effectif	Pourcentage
Je refuse que mon témoignage soit utilisé dans la thèse ou le site internet	9	2%
Mon opinion peut être rendue publique et mon nom peut être cité	177	33%
Mon opinion peut être rendue publique mais de manière anonyme	347	64%
Autre	10	2%
Total	543	100%

Figure 51 Confidentialité des témoignages



2.1.2.3.9 Discussion

Les résultats de la partie précédente nous permettent de dresser un portrait du vétérinaire ayant répondu à notre questionnaire en ne gardant que les points les plus marquants (figure 52).

Figure 52 Profil du vétérinaire de notre échantillon

	Privé	Public
Sexe	Plus d'hommes que de femmes (mais féminisation plus forte dans le public)	
Age	30 à 50 ans	
Lieu d'exercice en France	Paris, Haute Garonne et Alpes Maritimes	Paris et Haute Garonne
Lieu d'exercice à l'étranger	Europe	Amérique du Nord et Europe
Ecole d'origine	Alfort	Alfort et Toulouse
Secteur d'activité	Laboratoire santé humaine ou animale	Santé publique, organisation gouvernementales, écoles et universités
Fonction	Dans la recherche et le développement, ou le marketing	Enseignant chercheur
Salaire	De 60 à 80 k€ brut/an	De 40 à 60 k€ brut/an
Exercice en cabinet	Oui mais moins de 5 ans pour la majorité	

Cette description dresse un portrait de notre échantillon qui permettra aux étudiants de compléter les informations relatives aux formations complémentaires étudiées dans la partie suivante.

Concernant les formations réalisées par les vétérinaires du public et du privé, elles diffèrent tant au niveau de leur typologie que de leur niveau. Ainsi, les vétérinaires du public suivent en majorité des formations en université, de niveau master puis doctorat et dans une moindre mesure des CEAV. Les domaines les plus représentés sont ceux de la santé publique et de la biologie au sens large (biochimie, biologie médicale, microbiologie).

Les vétérinaires du privé s'inscrivent pour la plupart à des mastères spécialisés, des MBA ou des MSc ainsi que des masters. Les domaines étudiés sont principalement le marketing et management mais aussi la qualité en industrie, et toute autre formation scientifique (pharmacologie, toxicologie, immunologie etc.)

Les vétérinaires du privé se dirigent sur des formations plus courtes alors que ceux du public se répartissent de manière plus homogène entre formations d'un an (master notamment ou CEAV) et formations très longues (doctorat).

La plupart des répondants, quel que soit leur secteur, ont réalisé leur formation juste après leurs études vétérinaires, la plupart n'ayant jamais exercé en cabinet. La quasi-totalité des formations ont été suivies en langue française.

En ce qui concerne le coût de la formation, la moitié des formations suivies par les vétérinaires exerçant dans le public ont coûté moins de 1 000 euros. Ce montant s'élève à 5 000 euros dans le secteur privé. Dans la majorité des cas, les études ont été financées par l'étudiant ou le vétérinaire lui-même.

Enfin, la grande majorité de notre échantillon s'accorde à dire que cette formation lui a été utile et le reste aujourd'hui par rapport au statut professionnel. La formation complémentaire paraît donc essentielle et d'une grande valeur ajoutée. De même, les vétérinaires ayant répondu à l'enquête se disent prêts à refaire le même parcours vétérinaire même si cette formation ne leur est plus nécessaire pour exercer leur métier actuel.

Les objectifs de l'étude ont donc été atteints : le questionnaire a permis de mieux appréhender une population de vétérinaires atypiques et d'obtenir de nombreux commentaires sur les choix de carrière et la motivation ayant conduit à s'orienter vers une activité différente. Des informations précieuses ont été recueillies sur les

formations complémentaires réalisées tant sur leur typologie ou leur durée que leur débouchés et les retours d'anciens élèves.

Cependant, face aux nombreux biais évoqués auparavant, nous nous garderons de tirer des généralités sur le vétérinaire atypique, même si cette thèse fournit une première piste d'analyse qui serait intéressant d'explorer dans un autre travail.

De plus, les données qualitatives se basent sur des avis subjectifs et seront donc à étudier avec discernement par chaque étudiant désireux de poursuivre ses études dans un secteur particulier ou de suivre une formation spécifique.

Enfin, il n'existe pas de publications sur les formations complémentaires à la suite des études vétérinaires. Il est donc impossible de comparer nos résultats à la littérature. Notre échantillon n'a pas non plus permis d'interroger les vétérinaires qui, à l'inverse, ont décidé de se réorienter vers la clientèle après une activité professionnelle hors de la pratique, leurs motivations et leurs démarches. Il serait donc pertinent pour compléter ce travail de réaliser une étude semblable sur des vétérinaires redevenus 'typiques'.

A présent que nous avons une meilleure vision globale des formations suivies et de leurs caractéristiques, entrons plus dans le détail de chacune d'entre elles.